

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2074 - 2 mai 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Pour augmenter
le pouvoir d'achat
il faut augmenter
les salaires, pensions
et retraites !**

p. 3 et 5

**10-11-12 mai
à Presles (Val-d'Oise)**

**La Fête de
Lutte Ouvrière !**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Solidarité avec les travailleurs sans papiers.
■ Jean-Marie Sarkozy.

- Loi de modernisation de l'économie et grande distribution.

- 10 milliards de plus pour ArcelorMittal.

- p. 5 ■ Retraites : les fausses justifications du gouvernement.

- Les exigences du patronat.

- Amiante : rapport accablant.

- p. 6 ■ Éducation nationale.

- 15 et 22 mai : mobilisation du monde du travail.

- Chars à vendre.

La Fête de Lutte ouvrière

p. 2-7-8-9-10

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Coca-Cola.
■ Thomson-Rennes.
■ Monoprix-Paris XI^e.

p. 12 ■ ICTS.

- PSA-Trémery.

p. 13 ■ La Redoute-Roubaix.

- SNCF Orléans les Aubrais.

- L'ordre infirmier.

Dans le monde

p. 14 ■ Tunisie : Sarkozy en visite.

- Espagne : nouveau Las Vegas.

- Crise alimentaire.

p. 15 ■ Italie : un « post-fasciste » à la mairie de Rome.

- Maroc : incendie dans une usine de matelas.

Il y a 40 ans

p. 16 ■ Le coup d'envoi de mai 68.

10, 11 et 12 mai

Pour venir à la Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 12 hectares.

... depuis la région parisienne

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

... et depuis la province

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Nous commençons à en publier la liste, ci-dessous. On peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Horaires des départs en car, le samedi 10 mai

Besançon : 6 h 30, parking Battant, réservations : 06 76 77 49 25.

Bourges : 6 h, parking du Centre nautique

Châteauroux : 6 h 30, parking de l'Escale.

Clermont-Ferrand : 6 h 30, Places des Bughes.

Cosne : 7 h, parking de l'aire des Vignobles (Autoroute A77) Malataverne

Dijon : 7 h 30, place du 1^{er} mai, côté rue des Corroyeurs (ANPE)

Dunkerque : 6 h 30, parking stade Tribut.

Lille : 7 h 30, porte d'Arras.

Limoges : 5 h, haut du parking du Champ-de-Juillet.

Montargis : 7 h 30, PTT place du Pâris

Montbéliard : pour tout renseignement, appeler le 06 62 68 03 43

Montluçon : 7 h 30, sortie n° 10 de l'autoroute A71, Bizeneuille.

Nevers : 5 h 45, Maison de l'Agriculture

Orléans : 8 h, centre commercial Émile-Zola (près de la prison)

Lyon : 5 h 30, angle rue Laënnec et boulevard

La Fête sur internet :
<http://fete.lutte-ouvriere.org>

Ambroise-Paré (Lyon 8^e, métro Laënnec).

Rennes : 6 h 15, parking du Lycée Descartes (métro Poterie).

Saint-Brieuc : 5 h, place de la Liberté.

Tours : 7 h 15, gare routière (face à la gare SNCF de Tours)

Vierzon : 7 h 15, devant le lycée technique, route nationale 20.

Départs en train, le samedi 10 mai

Belfort : pour tout renseignement, appeler le 06 15 06 03 11.

Montbéliard : pour tout renseignement, appeler le 06 62 68 03 43

Mulhouse : pour tout renseignement, appeler le 03 83 28 49 75.

Nancy : pour tout renseignement, appeler le 06 20 02 48 84.

Strasbourg : pour tout renseignement, appeler le 06 72 47 97 67.

Horaires des départs en car, le dimanche 11 mai

Dunkerque : 6 h, parking stade Tribut.

Lille : 7 h, porte d'Arras.

Pour tous ceux qui ont du mal à lire :



Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

Trois jours de Fête avec une seule carte

La carte d'entrée à la Fête coûte 15 euros pour les trois jours. Vous pouvez vous la procurer soit auprès de nos camarades, soit à l'entrée de la Fête.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés.



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 28 avril



Pour augmenter le pouvoir d'achat, il faut augmenter salaires, pensions et retraites !

Peu importe que Sarkozy ait changé, ou pas, de style. Il n'a pas changé de politique. Et toutes les mesures évoquées dans son intervention télévisée du 24 avril ne sont dans le meilleur des cas que poudre aux yeux, et le plus souvent que la confirmation des mauvais coups que le gouvernement réserve aux travailleurs. Le nombre d'années de cotisations exigées pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein passera à quarante et un ans. Le patronat réclame que l'âge légal de la retraite soit repoussé : il a déjà de fait satisfaction, car au train où vont les choses, qui aura cotisé quarante et une annuités à soixante ans ?

Quant aux discours sur « les seniors » qu'il faudrait remettre au travail, cela relève de la plus parfaite hypocrisie, car si beaucoup de salariés ne sont plus en activité plusieurs années avant l'âge légal de la retraite, c'est parce que les grandes et aussi les petites entreprises les ont poussés dehors. Alors Sarkozy peut toujours dire qu'il fera payer une cotisation supplémentaire aux entreprises qui n'auront pas signé d'accord à ce propos, il serait plus crédible si le gouvernement dont il faisait partie n'avait pas supprimé il y a deux ans la « contribution Delalande », qui rendait plus onéreux pour les employeurs le licenciement des salariés de plus de cinquante ans.

En fait, toutes les mesures envisagées concernant les travailleurs approchant de l'âge de la retraite ne visent qu'à faire pression pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi mal payé.

Car la politique de Sarkozy, c'est toujours de faire payer les plus démunis.

Pour financer le « revenu de solidarité active », qui devrait permettre aux chômeurs de ne pas voir leurs revenus diminuer quand ils retrouvent un travail, Sarkozy envisage d'utiliser une partie de la « prime pour l'emploi », que Jospin avait inventée pour permettre aux patrons de ne pas augmenter les petits salaires.

Et le « haut commissaire aux solidarités actives » d'expliquer dans la foulée qu'aujourd'hui une partie de cette prime pour l'emploi « va vers les catégories les plus aisées de la population ». De qui se moque-t-on ? Les salariés qui gagnent 1,4 fois le smic, appartiendraient aux « catégories les plus aisées de la population » ? Ce n'est pas aux plus riches que le gouvernement veut imposer des sacrifices, c'est à des pauvres, et même si c'est vraiment pour donner à des plus pauvres, cela reste une escroquerie.

Devant la flambée des prix, celui qui prétendait qu'il serait le « président du pouvoir d'achat » n'a rien trouvé d'autre à proposer que la « participation », inventée par De Gaulle il y a plus de quarante ans. Et pour inciter les patrons à faire un petit geste, il a promis aux entreprises que, dans ce cas-là, elles bénéficieraient d'une nouvelle diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Quant aux salaires eux-mêmes, la seule chose qu'il a envisagée, c'est de prendre des sanctions contre les entreprises qui n'ouvrieraient pas de négociations avec les syndicats à ce sujet. Mais en quoi cela obligera-t-il les patrons à augmenter les salaires, alors qu'il leur suffira de faire semblant de négocier pour être en règle avec cette loi, si toutefois elle voit le jour ?

Sarkozy peut toujours critiquer un capitalisme qui d'après ses propres paroles « marche sur la tête » et estimer que la grande distribution exagère, les seules mesures qu'il prend sont dirigées contre le monde du travail, alors qu'il est aux petits soins pour les possédants. Et ce n'est pas seulement parce qu'il est l'ami personnel des Lagardère, Bolloré, Arnault et autres Pinault, c'est-à-dire de toutes les grandes fortunes du pays. C'est d'abord parce que la fonction de l'État à la tête duquel il se trouve n'est pas de défendre les intérêts de toute la population, mais de faire prospérer les capitalistes.

Arlette LAGUILLER

• Revenu de Solidarité Active (RSA)

« Bonnes œuvres » à bon marché du gouvernement

Sarkozy a affirmé vouloir donner un coup de pouce pour financer la généralisation du Revenu de Solidarité Active (RSA). À tout le pays, il déclare que l'État apportera entre 1 et 1,5 milliard d'euros à ce projet, mais que pour en assurer l'essentiel du financement, il va redéployer, « recentrer » a-t-il dit, la prime pour l'emploi (PPE).

Martin Hirsch, haut-commissaire, promoteur du RSA avait refusé, il y a quelques semaines, un « RSA au rabais », après que Sarkozy avait déclaré

qu'il faudrait « calibrer » le RSA en fonction des « disponibilités financières ». Mais il a fait acte d'allégeance à son patron Sarkozy, indiquant qu'il faudrait financer le RSA « en reprenant un peu des primes existantes là où elles ne servent pas à grand-chose ». Et de répondre à ceux qui lui ont reproché de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul, que : « On est en train d'habiller Pierre et Paul. Pierre c'est celui qui est au RMI et qui n'arrive pas à retravailler, Paul c'est celui qui travaille

aujourd'hui et qui reste travailleur pauvre. » Autant dire que les pauvres le resteront et devront se partager les aumônes du gouvernement.

Le RSA, voté en août 2007, et depuis le 1^{er} février à l'essai dans 26 départements, avait été proposé par Martin Hirsch, dès son arrivée comme haut-commissaire aux solidarités actives. Il prévoit pour l'allocataire d'un minimum social, RMI ou allocation de parent isolé par exemple, une augmentation de ses revenus s'il retrouve un emploi. En

effet, certains chômeurs, quand ils retrouvent un emploi, perdent le bénéfice des minima sociaux. N'ayant plus droit à des aides comme la couverture maladie universelle, l'allocation chômage ou encore la gratuité des transports, ils touchent au final moins en travaillant qu'en restant au chômage. Ainsi pour financer une mesure dont l'objectif déclaré est de remettre les chômeurs au travail, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de réduire, voire à terme de supprimer, la prime

pour l'emploi destinée aux salariés les moins payés. À aucun moment, pour cette mesure comme pour d'autres, il n'a été question de demander le moindre effort financier aux actionnaires des grandes entreprises, aux plus fortunés. C'est à l'image de la politique de ce gouvernement qui, quand il prétend faire du social, réduit le peu qu'il donnait déjà en redistribuant à d'autres, pour faire semblant de jouer les généreux.

David MARCIL

• Salariés sans-papiers

Solidarité

Plus de mille salariés sans papiers ont déposé leurs dossiers de demande de régularisation dans cinq préfectures d'Ile-de-France. La CGT, Droits Devant et d'autres associations coordonnent cette démarche collective.

De nouvelles demandes suivront, en particulier des

femmes sans papiers travaillant dans les services d'aide à la personne. Le mouvement a gagné Lyon, où des dizaines de demandes de régularisation sont aussi déposées à la préfecture du Rhône.

En Ile-de-France, depuis le 15 avril, plusieurs centaines de ces travailleurs sont toujours

en grève. Ils occupent des locaux patronaux, notamment du bâtiment, de l'entretien et de la restauration. Grâce à leur lutte, l'hypocrisie gouvernementale éclate au grand jour : des dizaines de milliers de travailleurs étrangers, assurant des travaux indispensables, souvent très durs, sont maintenus volontairement sans aucun droit face à leurs patrons. Le week-end du 26-27 avril, le Premier ministre François Fillon les a menacés : « *Les régularisations ne s'élèveront qu'à quelques centaines, pas plus.* » Cela signifie-t-il que les autres seront licenciés et menacés d'expulsion ?

Maintenant, des préfetures commencent à délivrer aux grévistes des autorisations provisoires de séjour (APS), avec des permis de travail de dix jours à des salariés qui travaillent en France depuis des années ! C'est le cas par exemple des vingt salariés du traiteur US Passion à Colom-



bes, des neuf employés du restaurant fréquenté par Sarkozy dans l'île de la Jatte à Neuilly-sur-Seine. Et, cas exceptionnel, les dix agents de sécurité du magasin Fabio Lucci de la porte de Pantin, en grève depuis le 27 mars, viennent enfin de recevoir leurs contrats de travail ainsi que

leurs arriérés de salaire.

Mais tous ces salariés sans papiers, et ils sont bien plus d'un millier, attendent toujours leur régularisation définitive. Il faut qu'ils l'obtiennent ! Tous les travailleurs du pays doivent être à leurs côtés.

Louis BASTILLE

Jean-Marie Sarkozy

Lors de son interminable intervention télévisée du jeudi 24 avril, interrogé sur les travailleurs en lutte pour leur régularisation, Sarkozy s'est volontairement trompé à trois reprises, pour assimiler la demande d'une carte de séjour de travail à une demande de naturalisation française : « *La loi prévoit un certain nombre de critères pour devenir Français. La fiche de paye ne vaut pas titre de séjour. Ou alors il faut que le Parlement vote une loi consistant à dire que toute personne qui a un contrat de travail en France*

a vocation à être Français. » Mais les sans-papiers en grève ne demandent pas à devenir Français, ils demandent simplement le respect de leurs droits de salariés, et à cela Sarkozy a refusé de répondre. Il a même insisté avec mépris : « *On ne devient pas Français parce qu'on travaille dans la cuisine d'un restaurant.* »

En revanche on peut devenir président de la République en récupérant l'électorat lepéniste par des propos xénophobes.

L.B.

• Loi de modernisation de l'économie et grande distribution

Toujours plus pour les profits

La loi dite « de modernisation de l'économie » présentée par le gouvernement devrait, paraît-il, entraîner une baisse des prix en faisant jouer à plein la concurrence. « J'attends des distributeurs qu'ils jouent le jeu des prix bas », a déclaré la ministre de l'Économie. Et pour cela quoi de mieux, selon elle, que de miser sur la transparence, la liberté des négociations entre fournisseurs et distributeurs et sur la libre concurrence ?

Les patrons de super ou hypermarchés pourront ainsi négocier les prix avec les producteurs ou les industriels sans aucune contrainte. Ils pourront plus facilement ouvrir de nouveaux espaces commerciaux, et sans autorisation jusqu'à 1 000 m², au lieu de 300 m² jusqu'à présent. Michel-Édouard Leclerc, PDG des centres commerciaux du même nom, et Serge Papin, président de Système U, entre autres, se frottent les mains : c'est un créneau qui les intéresse particulièrement, au nom bien sûr de la défense du consommateur. Enfin, ils auront le droit de répercuter la baisse des prix arrachée de haute lutte à leurs fournisseurs, de 2 à 3 %, nous disent-ils !

Le gouvernement, plus modeste, envisage une baisse de 1,6 % sur trois ans... alors que l'Insee a chiffré la hausse des prix à la consommation à 2,8 %

sur l'année écoulée. À supposer que cette prévision gouvernementale soit moins fantaisiste que celle sur la croissance, on n'est pas près de voir le pouvoir d'achat se relever !

Depuis le temps que tous les Leclerc, Auchan, Carrefour, Super U, etc. pressurent leurs fournisseurs et en particulier les plus petits, malgré les quelques réglementations légales officielles, on se demande bien pourquoi ils n'ont pas encore fait le bonheur des clients ! En réalité, leur « libre » concurrence n'a comme seule vertu que de permettre aux plus gros de la production ou de la distribution d'accroître leurs profits aux dépens des petits, et surtout des consommateurs.

Car ces tractations ne sont jamais « libres », ni « transparentes », ni profitables aux consommateurs. Des ententes illicites pour fixer les prix entre

concurrents, à la répartition des clients sous forme d'un « pacte de non-agression » ou « Yalta des parts de marché », des offres bidon pour faire croire à une concurrence lors d'un appel d'offres, à la fixation de quotas de production, les moyens sont multiples pour faire monter les prix. On en a des échos lorsque des associations de consommateurs dénoncent ces pratiques : en 2005, dans le domaine des services, c'était sur l'entente sur la répartition du marché de la téléphonie mobile entre Orange, Bouygues et SFR ; en 2006, c'était sur le prix des parfums ; en décembre 2007, une entente sur le prix des jouets impliquait entre autres Carrefour et Maxi-Toys.

Les défenseurs de l'économie de marché, où « le client doit être roi », dénoncent ces ententes comme le « cancer de l'économie ». Mais c'est le système lui-même qui est un cancer, et la « modernisation » gouvernementale ne peut qu'aggraver la situation.

Sylvie MARÉCHAL

• ArcelorMittal

Et 10 milliards de plus pour M. Mittal

M. Mittal, le principal propriétaire du groupe ArcelorMittal, demeure, et de très loin, la première fortune de Grande-Bretagne. Elle est estimée à 35 milliards d'euros, en progression de 10,7 milliards par rapport à l'an dernier. Le second du palmarès établi depuis près de vingt ans par le journal *Sunday Times* est Roman Abramovich, magnat russe du pétrole et patron du club de foot de Chelsea, très loin derrière avec une fortune de 14,9 milliards d'euros. La reine d'Angleterre, elle, est complètement dans les choux, en 264^e position de ce classement.

Ce tableau d'honneur des riches nous rappelle que les grands bourgeois, ceux qui possèdent les moyens de production, comme le charbon et l'acier, sont les plus riches, car c'est bien de la production qu'est tirée la richesse de la société, même si elle est accaparée par une toute petite minorité.

Le *Sunday Times* ajoute ce

commentaire : « *Les onze années de gouvernement travailliste ont favorisé l'éclosion des milliardaires comme cela a rarement été le cas dans l'histoire moderne de la Grande-Bretagne.* » Quel que soit le gouvernement, les riches sont bien servis. Car si M. Mittal n'a pas à se plaindre des travaillistes anglais, il est très content aussi de Sarkozy. Dans une interview au journal patronal *Les Échos*, il lui exprime toute sa gratitude pour l'aide qu'il lui a apportée pour les suppressions d'emplois à Gandrange en Moselle : « *Je voudrais remercier le président de la République, Nicolas Sarkozy, pour son intervention, qui a aidé les gens à comprendre nos objectifs* », souligne M. Mittal.

Pas de quoi. Aider le patronat, c'est quand même bien le job de Sarkozy, non ?

Étienne HOURDIN

• Retraites

Les fausses justifications du gouvernement

Les partisans de l'allongement du temps de cotisation et du fait de retarder l'âge de départ à la retraite invoquent « l'accroissement continu de l'espérance de vie ». Mais tout d'abord le « formidable » allongement de l'espérance de vie dont on nous parle est tout à fait relatif et totalement inégalitaire. Ainsi les chiffres du Comité d'orientation des retraites, le COR, organisme officiel et pro-gouvernemental, font apparaître dans son dernier rapport d'avril 2008 qu'entre 1930 et 2008 l'espérance de vie après 60 ans n'a augmenté somme toute que de 9 ans... donc en 78 ans.

Quant à l'avenir, il serait prévu une augmentation de 1,1 an... tous les dix ans, sans prendre en compte les dégradations de la prise en charge de la santé, et surtout de l'allongement de la durée du travail. Car si l'espérance de vie a augmenté pour les salariés qui s'usaient le plus à la tâche, c'est en partie dû justement à la diminution de la durée du travail, en heures hebdomadaires et au total pour toute la carrière. Cinq ans de moins sur la chaîne, au marteau-piqueur ou devant les fours, c'est dix ans de durée de vie supplémentaire.

Et puis il s'agit d'une moyenne qui mélange des situations qui n'ont rien à voir. Comment comparer les conditions de travail et de vie d'une ouvrière soumise à des cadences infernales, à des conditions de travail déplorables, dont toutes les articulations sont usées avant qu'elle atteigne les 50 ans avec celles d'un cadre supérieur, dont les principaux risques professionnels seront ceux des repas d'affaires ?

Pour justifier les sacrifices attendus, en particulier les 41 ans de cotisations, le gouvernement et d'autres rabâchent leurs litanies sur les déficits « formidables » de l'assurance vieillesse, la CNAV, et sur l'impossibilité de financer autrement le système.

« Déficit formidable » ? De qui se moque-t-on ? En 2006 il était de 1,9 milliard d'euros, en 2007 probablement de 4,6 milliards. C'est dix fois moins que le déficit annuel du budget de l'État (42 milliards), déficit autrement colossal et tout à fait acceptable aux dires du même gouvernement. D'autant que l'État pioche sans se gêner dans les caisses de la CNAV. Les dettes de l'État à son égard se mon-



Le patronat dit ses exigences

Lancée par le ministre du Travail, Bertrand, relancée par Sarkozy, prolongée par les ministres et sous-ministres, rapportée servilement par une pléiade de journalistes complaisants, la campagne d'intoxication sur les nou-

28 avril, le Medef a donné ses instructions : « Le Medef demande au gouvernement de continuer le débat sur le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite ». « Le Medef s'oppose à toute hausse de cotisations vieillesse ». « Quant à la baisse de

poursuivant : « Ce sera... la quatrième remise à plat après celles de 1993, 2003, 2007, sans oublier la tentative avortée de 1995, et en attendant la prochaine. C'est beaucoup, sans doute trop. » Et de conclure : « Nos voisins ont tous décidé des réformes relevant l'âge de la retraite à 65 ans et au-delà... Ils ne remettent pas constamment l'ouvrage sur le métier. »

Le gouvernement a répondu qu'il avait entendu les demandes du patronat et, s'il n'a pas encore dit qu'il allait les appliquer, c'est tout comme. Pour lui, pour la droite, mais aussi avec une grande compréhension de la part du Parti Socialiste, il serait absolument nécessaire de faire de nouveaux sacrifices « pour assurer les retraites de demain ». Mais le vrai objectif est de faire plaisir au patronat, quitte à retarder l'âge de la retraite et à diminuer le revenu des retraités.

Paul SOREL



veaux sacrifices que le gouvernement prépare sur les retraites bat son plein. La musique vient peut-être de ces gens-là, mais les paroles sont, elles, données par le patronat, qui attend impatiemment que son personnel politique s'exécute.

Dans un communiqué, le

cotisations de l'assurance chômage, elle sera étudiée entre partenaires sociaux ». Le journal patronal *Les Échos*, le lendemain, dans un éditorial explicite les agacements et les attentes des patrons : « Faut-il consacrer autant de temps aux retraites ? », lance-t-il, en

tent à l'équivalent du déficit annuel. Elles servent à financer ses propres dépenses et à financer, avec l'argent des salariés, les caisses de retraite des patrons indépendants, paysans ou libéraux.

Pour l'avenir, il s'agit de perspectives sans réels fondements. Le gouvernement est bien placé pour le savoir, lui qui a oublié d'abonder le fonds de garantie des retraites censé, dans les réformes précédentes, assurer le financement de celles à venir.

Par ailleurs, compte tenu des coupes déjà réalisées, le COR,

qui estimait en 2001 les besoins supplémentaires de financement pour les retraites à l'horizon 2040 à 4 % de la richesse nationale, ne les estime plus désormais qu'à 1,8 % supplémentaire.

Le véritable objectif recherché est d'obtenir des allègements supplémentaires de cotisations sociales pour les patrons et une diminution du poids des retraites dans le budget de l'État, pour les différentes fonctions publiques, pour leur permettre d'arroser les grandes compagnies privées. Rappelons qu'elles bénéficient de plus de

100 milliards d'euros d'aides diverses par an.

S'il y a des problèmes de financement des retraites, c'est d'abord là, dans la masse de profits des grandes entreprises, qu'il faut aller prendre l'argent.

Les salariés n'ont aucune raison de voir des retraites, qui déjà diminuent sans cesse en valeur, se réduire encore plus à l'avenir en ne permettant plus de vivre. Devenir des pauvres après une vie d'exploitation, féroce pour beaucoup, non merci !

P.S.

• Amiante

Un rapport accablant

Un rapport commandé par Xavier Bertrand, le ministre du Travail, souligne que l'État et les entreprises ne contribuent que pour une bien faible part au financement de l'Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Acaata).

Cette allocation, qui permet à des salariés ayant travaillé dans des entreprises présentant un risque amiante de quitter leur travail à 50 ans, a été à ce jour versée à environ 35 000 victimes. Mais les contributions de l'État, des entreprises et de la branche accident du travail de la Sécurité sociale sont extrêmement inégales puisqu'elles atteignent respectivement 93 % pour la Sécurité sociale contre 3,5 % pour l'État et 3,4 % pour les entreprises.

Ce rapport préconise que l'État prenne en charge 30 % du financement de ce fonds, dont on prévoyait en 1999, lors de la mise en place de cette allocation, que les entreprises contribueraient pour 100 millions d'euros à son financement. Leur contribution atteint aujourd'hui péniblement 30 millions par an. Cela vient entre autres de la difficulté de recouvrement par l'Urssaf, certaines entreprises ayant disparu, d'autres refusant purement et simplement de payer.

Mais ce rapport décrit aussi le cas de grandes entreprises qui « ne sont redevables d'aucune contribution » alors même que plusieurs de leurs salariés ont pu accéder au Fcaata (Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante). Et de conclure : « On ne peut qu'être surpris par ce mécanisme qui laisse peu de chose à la charge des entreprises. »

Comme le souligne aussi le rapport, les critères d'attribution de l'allocation amiante sont d'une très grande iniquité, puisqu'ils excluent de fait les salariés des entreprises sous-traitantes ainsi que les intérimaires ayant travaillé sur les mêmes sites. Alors qu'on sait, depuis le début du XX^e siècle, que l'amiante provoque des maladies pulmonaires et, depuis 1945, qu'il est cancérogène, l'interdiction totale de l'utiliser dans les entreprises ne date que de dix ans et l'indemnisation que de 1999. Entre-temps, les industriels de l'amiante et les responsables de l'État à leur service ont laissé des milliers d'ouvriers s'empoisonner.

Aujourd'hui, on estime à 2 500 chaque année le nombre de décès dus à l'exposition aux poussières d'amiante. Mais les entreprises et le gouvernement continuent de s'exonérer de toute responsabilité et font le maximum... pour payer au minimum les dégâts dont ils portent l'entière responsabilité.

David MARCIL

• 15 mai, 22 mai...

Le monde du travail doit se faire entendre

Après l'appel des syndicats de l'enseignement à une journée de grève et de manifestations le 15 mai, l'ensemble des syndicats de la fonction publique et de la fonction publique hospitalière (à l'exception de la CFDT) ont appelé à leur tour à cette journée de grève et de manifestations. Il s'agit de protester contre les milliers de suppressions d'emplois programmées partout dans le pays, dans tous les secteurs, mais aussi d'exiger les augmentations de salaire, face à la baisse constante du pouvoir d'achat.

La confédération FO avait proposé de faire de cette journée un rassemblement public-privé sur les mêmes revendications, en y adjoignant la protestation sur les retraites, et contre la volonté du gouvernement de porter à 41 ans le nombre d'années de cotisations pour avoir droit à une retraite pleine. C'était une réponse juste qui correspon-

dait à la situation vécue par des millions de salariés. Les attaques patronales et gouvernementales sur l'emploi, le pouvoir d'achat, sur les retraites, avec la mise à bas de tous les services publics vitaux pour la population, font partie d'une seule et même politique qui vise à pressurer l'ensemble du monde du travail pour assurer par tous les moyens, fussent les plus vils, l'enrichissement d'une poignée de profiteurs capitalistes.

Face au refus affirmé du secrétaire de la CFDT, Chérèque, d'appeler le 15 mai, les cinq confédérations syndicales ont appelé l'ensemble des salariés le 22 mai à une journée de grève et de manifestations sur les retraites.

Eh bien, les travailleurs ont le plus grand intérêt à assurer la réussite de ces deux journées de grève et de manifestations. La classe ouvrière a les moyens de faire ravalier leur morgue et leur cynisme à tous

ces dirigeants patronaux et politiques. Si les travailleurs s'arrêtent et descendent dans la rue, on verra bien que tout s'arrête ; tout le monde prendra conscience de la force immense que représente la classe ouvrière mobilisée au coude à coude dans la lutte. Plus la participation à ces journées sera massive, plus cela permettra de passer outre les calculs et les hésitations de dirigeants syndicaux qui se montrent bien timorés face à l'importance des enjeux et la profondeur des attaques, ne réclamant que « l'ouverture de négociations ».

Bien évidemment, il ne suffira pas de deux journées de grève et de manifestations pour faire reculer patrons et gouvernement. Il faudra d'autres luttes plus larges et plus profondes, mais cela peut en être les prémices. Les journées du 15 mai et du 22 mai doivent être des succès.

Paul SOREL

• Leur très « chère » Défense

Chars à vendre

D'habitude, ce sont plutôt des armements neufs que la France exporte. Cette fois, l'armée de Terre a l'intention de vendre, d'occasion, 120 de ses chars lourds Leclerc.

Mais mise en vente ne signifie pas marché conclu. Car ces chars, de conception relativement ancienne, semblent avoir un gros défaut aux yeux de clients potentiels telle l'Arabie saoudite : ils ne sont même pas climatisés. Du coup, il faut casser leur prix.

Aujourd'hui, un char lourd classe OTAN vaut, neuf, de 12 à 13 millions d'euros. Les Leclerc, dont la France se débarrasse à un million pièce, paraissent donc bradés. D'autant plus qu'on va les remettre aux normes avant de les vendre et qu'ils n'ont jamais vraiment servi. Quinze d'entre eux se trouvent au Liban depuis 2006, quelques-uns ayant fait un tour au Kosovo. Mais la grande majorité des 400 Leclerc n'a, et c'est tant mieux, jamais vu la guerre, sauf celle à laquelle joue l'état-major lors des grandes manœuvres.

Ces joujoux sont hors de prix si l'on sait qu'à l'origine ces 400 engins ont coûté au

budget de l'État, donc à la population, 9 millions pièce, soit plus de trois milliards d'euros au total, à quoi s'ajoutent l'entretien, 67 000 euros par an chacun, et la consommation de ces gouffres à carburant.

« On se rend compte aujourd'hui que 400 chars Leclerc ne représentent pas nécessairement l'équipement prioritaire de nos armées », a déclaré le ministre de la Défense. N'allez pas voir là une critique après coup d'une dépense guerrière. En fait, le ministre en laisse prévoir une nouvelle : il se fait l'écho des généraux qui estiment avoir

désormais moins besoin de chars adaptés aux grands champs de bataille que de blindés plus maniables, et donc plus efficaces en milieu urbain.

L'armée veut renouveler ses chars et d'autres équipements, mais ceux qu'elle vise restent les mêmes : ce sont les populations des pays où l'impérialisme français maintient un ordre injuste. Mais, au fond, c'est aussi la population française elle-même, qui n'en finit pas de payer pour des dépenses d'armement aussi nuisibles humainement que socialement inutiles.

Pierre LAFFITTE

RADIOS, TÉLÉS

Quelques rendez-vous avec Arlette Laguiller
Vendredi 2 mai :
Radio-Orient à 18 h, invitée du Club de la Presse (83,4)
Sur Direct 8, à 22 h 20, invitée de Direct 88

Lundi 5 mai : LCI à 18 h 25 environ, invitée de Michel Field
Mercredi 7 mai : BFM-TV à 20 h 30, invitée d'Olivier Mazerolle

• Éducation nationale

Démagogie, mensonge et sabotage du service public

Dans plusieurs villes, des lycéens ont repris les manifestations en même temps qu'ils reprenaient les cours : ainsi, le 24 avril, ils étaient plusieurs milliers dans la rue à Strasbourg, à Tours ou à Toulon. Et ce ne sont pas les récentes déclarations de Darcos ou de Sarkozy qui risquent d'apaiser la situation.

Pour Darcos, supprimer des postes ne touche pas « à l'offre éducative » : « Faire croire, lorsqu'on a 1,2 million de fonctionnaires, que tout se règle parce qu'on va être mille de plus ou de moins, c'est un mensonge », ose-t-il répéter, lui qui s'apprête à supprimer 11 200 postes dont 8 800 en lycée ! Et pour faire bonne mesure, il a ajouté qu'avec un taux de 11 élèves par enseignant, il n'y avait pas de quoi se plaindre. Voilà un mensonge qui, même répété, n'abusera pas grand monde, et surtout pas les parents d'élèves dont les enfants se retrouvent dans des classes de 25 à 30 élèves au collège et de 35 au lycée.

Diviser le nombre d'élèves par le nombre de professeurs est un calcul absurde puisqu'il y a plusieurs professeurs par classe dans le secondaire. De plus, tous les enseignants ne sont pas forcément en poste en même temps pour diverses raisons (maladie, détachement...) Le ministère reconnaît d'ailleurs que la moyenne par classe est de 27,8 élèves et qu'en seconde près d'une division sur cinq en compte plus de 34. Mais pour Darcos, 30 ou 35 quelle importance ? Les enseignants savent pourtant à quel point il est nécessaire de travailler en effectif réduit, en particulier pour les élèves en difficulté, et d'avoir un encadrement adulte important, qu'il s'agisse de surveillants, d'assistants d'éducation, de psychologues ou de médecins,

personnels plus que rares dans l'enseignement public. Les parents aussi en sont bien conscients. L'importance de cet encadrement est une des raisons qui font que les parents qui en ont les moyens choisissent souvent l'enseignement privé, que ce gouvernement, comme bien d'autres par le passé, trouve normal de subventionner !

Mais, dans le public, il faut économiser : économiser dès la petite enfance, puisque l'accueil des 2-3 ans, qui se faisait il y a dix ans dans 80 % des départements, ne se fera plus que dans 30 %. Économiser sur les heures d'enseignement en supprimant des options, en projetant de réduire la filière bac professionnel à trois ans au lieu de quatre, en « allégeant » les emplois du temps des élèves. Le ministre s'est soudain senti plein de compassion pour ces lycéens accablés par des semaines de 36 heures de cours... alors que, comme le rappelle le Snes, le Syndicat des enseignants du second degré, aucun horaire obligatoire ne dépasse 28 h 30 dans la voie générale. Tous les blabla pédagogiques sont bons pour justifier les diminutions d'horaires, la disparition d'options ou la réforme des programmes mais, quoi qu'en dise le gouvernement, un enseignement de qualité, sans de gros moyens humains et matériels, est impossible.

Le 15 mai, l'ensemble de l'Éducation nationale est appelé à manifester. D'autres syndicats de fonctionnaires appellent à la mobilisation. C'est le moment de donner au gouvernement la réponse que mérite son sabotage des services publics.

Sylvie MARÉCHAL



Les lycéens ont raison, le mouvement doit s'amplifier.

Les 10, 11 et 12 mai à Presles (Val-d'Oise) La Fête de Lutte Ouvrière

Dans une semaine, la Fête de Lutte Ouvrière ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, soit les 10, 11 et 12 mai.

Ce sera pour tous nos amis et camarades l'occasion de se retrouver à un grand rassemblement populaire,

placé sous le signe de la fraternité.

Tous les participants pourront ainsi s'amuser, se restaurer, assister à des spectacles variés et aussi s'instruire.

On trouvera dans ces pages un aperçu de ce que l'on pourra voir et faire à la

fête. Et plus encore le jour venu, car le programme, d'ici là, sera encore complété pour les débats, la participation des artistes ou les multiples animations qui vont jaloner la fête.

Alors, réservez votre week-end !

Au Grand Podium

Samedi 10 mai		Dimanche 11 mai		Lundi 12 mai	
14 h 30	GIL , Pierrot lunaire doucement rêveur, chanteur de petits bonheurs	14 h 15	YANNICK LE NAGARD "Vous êtes jeunes (c'est bien continuez)", cocktail chant, plein d'humour et de dérision	18 h 30	THOMAS PITIOT «Griot», chanson française du monde
16 h 00	GUSTAVE PARKING «De mieux en mieux pareil», humour	15 h 30	ILENE BARNES , chanteuse afro-américaine à la voix puissante et à la musique métissée mêlant folk, rock, soul, blues et gospel	21 h 15	AKLI D. musique world berbère
18 h 00	LA ROUQUQUINANTE reprises de la nouvelle scène française				
21 h 00	VOLO , chansons rock, poétiques et engagées				

Au Petit Théâtre

Samedi 10 mai		Dimanche 11 mai		Lundi 12 mai	
15 h 00	CANDY CASH , alternative hip-hop	13 h 15	JEAN-MANU , chanson anecdotique	13 h 30	La compagnie JOLIE MÔME , théâtre, musique et chansons "BASTA YA !"
16 h 30	GUZZLE BAND , jazz	15 h 45	RITON chante la Commune de Paris, "Elle n'est pas morte"	16 h 00	KEKELE , rumba congolaise aux accents afro-cubains
18 h 00	"LA VIE SECRÈTE DE CARMEN" d'après l'œuvre de Georges Bizet, revue et charcutée par la Compagnie LES MOYENS DU BORD	17 h 30	"DESTIN D'UN CLANDESTIN" par le comédien Djibril GOUDIABY de la Compagnie théâtrale BOU-SAANA (Sénégal) : <i>Un jeune Sénégalais vit toutes les aventures d'un immigré clandestin, des plus drôles aux plus tragiques.</i>		
20 h 00	DULUOZ , chansons folk rock	19 h 30	Quartet de jazz avec JEF SICARD (saxophone),		
21 h 45	DE RHUYS , chanson française				

À la Guinguette

Samedi 10 mai		Dimanche 11 mai		Lundi 12 mai	
11 h	Moonlight Swampers , blues-rock	9 h 30	Accordéon et chansons	13 h 30	Blues and Sisters , animation
15 h	Groover , variété française	12 h 30	Léonard Bast-ok (Pop anglaise)	16 h	Rataboule
16 h	Tikaille , didgeridoo	16 h	Chœur Églantine	18 h	L'orchestre de J.C. Gombault
18 h	BSH , trio rock				

Dans les allées de la Fête : du spectacle en permanence !

Il y aura de multiples animations dans les allées de la Fête.

Le **Grand Cirque Ühler**, un cirque fou, fou, fou... **Blues non stop**, le blues des champs arrive en ville. **Moonlight Swampers**, rock, folk et country. **Gumbo Combo**, entre rockabilly et blues. **Bonnets M**, boys' band et disco

française. **Rouge Java**, chansons françaises des années trente. **Flying Katchke Band**, musique klezmer. **Goose**, standards du jazz. **Country Folk Music Limited**, chants américains (tradition, mouvement ouvrier et folk des sixties). Deux chorales : le **Chœur Églantine** (chants de

lutte et de solidarité) et **Ça dénote** (chansons célèbres accompagnées au piano). **Touch' à toile** : reconstitution vivante des chefs d'oeuvre de la peinture... ch'ti cette année ! **Tricotieuses d'histoires** : les contes de notre enfance revisités avec humour... et un prestigideur.

Horaires

La fête sera ouverte le samedi 10 mai de 11 heures le matin jusqu'à 23 heures. Puis sans interruption du dimanche 11 mai à 9 heures jusqu'au lundi 12 mai à 20 heures.

Durant ces tranches horaires, le retour en autocar vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ durant la journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

Notre camarade **Arlette Laguiller** prendra la parole sur le Grand Podium dimanche 11 mai et lundi 12 mai à 15 heures

L'Arboretum

Une des nouveautés de la fête 2008.

Dans une partie auparavant inaccessible du parc, un parcours botanique a été tracé au milieu d'un arboretum avec plus de 110 espèces d'arbres différentes, de nos contrées et d'ailleurs. Toutes les visites sont guidées. Chacun pourra avoir les réponses à ses questions. Départ : toutes les 20 minutes. Possibilité, et c'est préférable, de réserver à l'avance.

Le Parcours dans les Arbres



Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Echelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la surveillance de moniteurs compétents.

Pour des raisons de sécurité, un âge minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Pour les mineurs, la présence d'un adulte muni d'une autorisation parentale sera demandée au départ du parcours.

Le Village médiéval



Un village médiéval vous attend dès l'entrée de la fête, avec notamment le campement militaire de la guerre de Cent Ans, la rue au Moyen Âge, les saltimbanques et autres spectacles et un four à pain d'époque !

Allée de la Diane

- 1 Accueil des tout-petits
- 2 Ballons de la Fête - PSA La Garenne
- 3 Aux moules
- 4 Le serpent à lumière
- 5 La mare aux canards
- 6 Les mots fléchés - La Poste Paris 17
- 7 Bowling
- 8 Chorba, thé, gâteaux - PSA Aulnay - Saint-Ouen (93)
- 9 Manège enfantin
- 10 Marionnettes
- 11 Halle aux jeux du Cèdre
- 12 Disques
- 13 Mini-golf
- 14 Halle aux jeux de la Diane
- 15 Accueil Nord
- 16 Podium de la Diane
- 17 À vos pinceaux
- 18 Quiches et tartes
« LO »rraines - Metz Renault Sovab

Place du Grand Podium

- 19 Arbalète
- 20 Accueil Alsace, Lorraine, Franche-Comté
- 21 Accueil Bourgogne
- 22 Orienté-vous - Alcatel Lucent Vélizy - Villarceaux
- 23 Fondue jurassienne
- 24 À l'assiette de fromages
- 25 Aux mollets d'acier
- 26 Barbe à papa
- 27 Jus de fruit, milk-shake
- 28 L'escargot
- 29 Crêpes canadiennes - Continental Compiègne
- 30 Flammekueche - General Motors Strasbourg
- 31 Gaufres de Liège et bières belges fruitées - Alsace-Lorraine
- 32 Accueil Centre
- 33 Bonbons - Angers
- 34 Hareng de la Baltique et saumon fumé - Angers
- 35 L'enfer est pavé de bonnes citations - Renault Guyancourt
- 97 Fraternité à la menthe

Esplanade du Château

- 36 Maffé
- 37 UATCI (Afrique - UCI)
- 38 Sinif Mucadelesi (Turquie - UCI)
- 39 Café turc, döner kebab
- 59 Breakfast, coffee, cakes
- 60 Lutte Ouvrière Hôpitaux - Hôpitaux Île-de-France

L'homme vit aussi de politique

Notre Fête est une fête politique qui affirme ses idéaux communistes, révolutionnaires et internationalistes. Pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants, de France et d'autres pays.

Tous les groupes présents ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres.

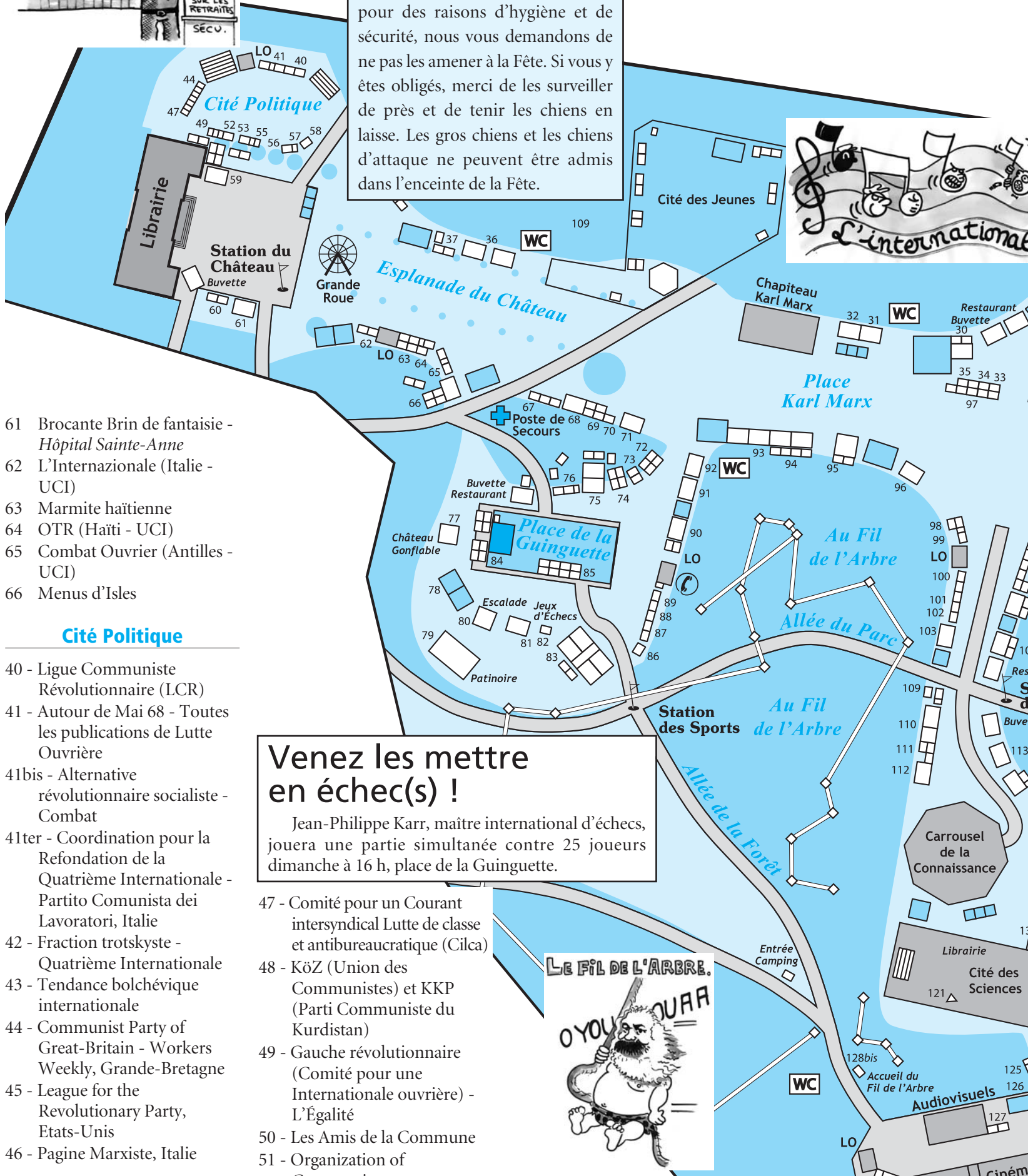
Dimanche 11 mai à 18 heures, débat entre les représentants de LUTTE OUVRIÈRE et ceux de la LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE sur le thème : « Quel parti construire ? »



Tous les stan

Nos amies les bêtes

Nous aimons les animaux mais, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous vous demandons de ne pas les amener à la Fête. Si vous y êtes obligés, merci de les surveiller de près et de tenir les chiens en laisse. Les gros chiens et les chiens d'attaque ne peuvent être admis dans l'enceinte de la Fête.



Venez les mettre en échec(s) !

Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée contre 25 joueurs dimanche à 16 h, place de la Guinguette.

- 40 - Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)
- 41 - Autour de Mai 68 - Toutes les publications de Lutte Ouvrière
- 41bis - Alternative révolutionnaire socialiste - Combat
- 41ter - Coordination pour la Refondation de la Quatrième Internationale - Partito Comunista dei Lavoratori, Italie
- 42 - Fraction trotskyste - Quatrième Internationale
- 43 - Tendance bolchévique internationale
- 44 - Communist Party of Great-Britain - Workers Weekly, Grande-Bretagne
- 45 - League for the Revolutionary Party, Etats-Unis
- 46 - Pagine Marxiste, Italie
- 47 - Comité pour un Courant intersyndical Lutte de classe et antibureaucratique (Cilca)
- 48 - KöZ (Union des Communistes) et KKP (Parti Communiste du Kurdistan)
- 49 - Gauche révolutionnaire (Comité pour une Internationale ouvrière) - L'Égalité
- 50 - Les Amis de la Commune
- 51 - Organization of Communists Internationalists of Greece, Grèce
- 52 - Revolutionary History et Marxist Internet Archive, Grande-Bretagne
- 53 - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (Cermtri)
- 54 - Organisation communiste libertaire (OCL)
- 55 - Mouvement communiste
- 56 - Confédération nationale du travail (CNT)
- 57 - Groupe CRI (Communiste, révolutionnaire, internationaliste)
- 58 - Gauche communiste

LE FIL DE L'ARBRE.



Place Karl Marx

- 67 Lutte Ouvrière Renault Peugeot
- 68 Accueil Le Mans, Chartres
- 69 Ciné zapping
- 70 Billard électrique
- 71 Sardines grillées
- 93 Pizza, aïoli
- 94 Accueil Sud-Est
- 95 Dolina - Solystic
- 96 Choucroute de la Pusza - CHU de Rouen

Place de la Guinguette

- 72 Seiches et andouillettes - Snecma Gennevilliers
- 73 Snecma
- 74 Salades - Snecma Corbeil

Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

ds de la Fête

Lutte Ouvrière présentera sa brochure :

Mai-Juin 68 : histoire et leçons d'une explosion sociale

Samedi 10 mai à 17 heures. En complément de cette brochure on trouvera à la Fête une autre brochure, contenant des fac-similés des journaux *Voix Ouvrière* et *Lutte Ouvrière* parus en mai-juin 1968.

La joie de lire

Les livres sont en bonne place à la Fête, on en trouve à la librairie du Château, à la Cité du Roman, à la librairie de la Cité des Sciences, au stand de la Cité politique «toutes les publications de Lutte Ouvrière», sans compter les librairies des stands de nos camarades des Antilles, d'Haïti, d'Afrique, etc. De quoi combler votre soif de lecture dans tous les domaines, de la politique à la science, de l'histoire aux romans, sans oublier les brochures politiques. Si vous le souhaitez, des camarades pourront vous aider à choisir en vous donnant leur opinion sur les livres disponibles, nouveautés, classiques ou rééditions.



Place du Petit Théâtre

- 136 Billard - *La Poste Paris*
- 137 Bowling - *La Poste Paris 14*
- 138 La boule maboule - *Ardennes*
- 139 C'est la cata
- 140 Espresso café - *Sanofi-Aventis*
- 141 Crêperie - *Sanofi-Aventis Vitry*
- 142 Accueil Lyon
- 143 Glaces et profiteroles
- 144 P'tit atelier
- 145 Accueil Clermont-Ferrand
- 146 Fromages d'Auvergne
- 147 Fraisier - Services Financiers Paris Île-de-France
- 148 Charlottes - *La Poste Paris*
- 149 Spécialités lyonnaises
- 150 Palets rouges - *Servair*
- 151 Y'a les boules
- 152 Artisanat des gones

Village médiéval

- 153 Frite médiévale
- 154 Forge
- 155 Forge ancienne
- 156 Rôtisserie de Sire Renault - *Renault*
- 157 Taverne de Maître Taillevant - Petit salé aux lentilles
- 158 Boissons médiévales - *Peugeot Sochaux*
- 159 Soupe aux choux
- 160 Galette saucisse
- 161 Au rince-gosier
- 162 Armes de siège
- 163 La rue au Moyen Age
- 164 Four à pain
- 165 Vannerie
- 166 Armes
- 167 Sculpture
- 168 Calligraphie
- 169 Mosaïques

Place du septième art

- 121 Cafétéria du chapiteau scientifique
- 122 Karaoké - *Creil*
- 123 Confit social
- 124 Tir à l'arc
- 125 Tabac
- 126 Le palet des jeux - *Sécurité sociale Rennes*
- 127 L'entracte
- 128 Accueil Toulouse, Bordeaux, Perpignan, Angoulême
- 128 bis Accueil du Fil de l'Arbre
- 129 Crêperie bretonne
- 130 Huitre ouvrière - *Hôpital Pontchaillou Rennes*
- 131 Mémoires ouvrières du franquisme
- 132 Tapas y sangria - *Carnaud Laon*
- 133 Churros y chocolate - *Air France Le Bourget*
- 134 Sepia y tortilla
- 135 Paella valenciana

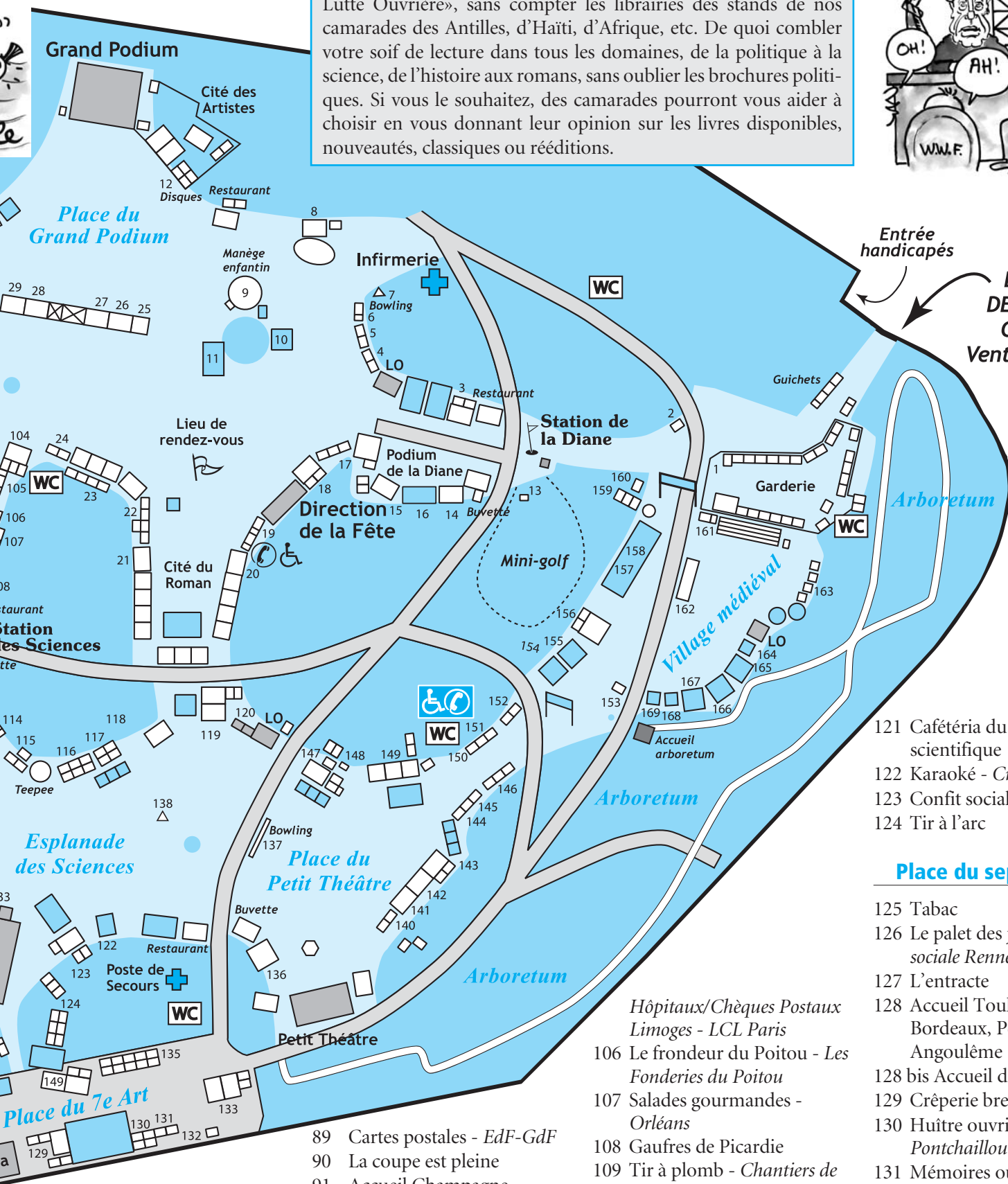


Pour les enfants... tout est prévu !

Les bébés (au-dessus de trois mois) peuvent être accueillis à la garderie, où des camarades attentifs s'occupent d'eux. Par ailleurs, une installation à langer, en libre service, est à la disposition des parents.

S'ils sont un peu plus

grands, ils peuvent aller se divertir à la Cité des Jeunes, où de nombreuses activités leur sont offertes : maquillage, jeux, dessins animés, etc. Au risque de ne plus pouvoir les convaincre d'en sortir pour rentrer à la maison !



- 89 Cartes postales - *EdF-GdF*
- 90 La coupe est pleine
- 91 Accueil Champagne-Ardenne - *Faïencerie de Vitry-le-François*
- 92 L'Étincelle

Allée de la Libération des femmes

- 98 Jambon du Morvan
- 99 Fléchettes
- 100 Brico'LO - *Orléans - Montargis*
- 101 Le monde à la carte - *Delphi Tremblay-en-France*
- 102 Mettez-vous au parfum - *Chaffoteaux*
- 103 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
- 104 Dolce Vita
- 105 Le Grain de folie -

- Hôpitaux/Chèques Postaux Limoges - LCL Paris*
- 106 Le frondeur du Poitou - *Les Fonderies du Poitou*
- 107 Salades gourmandes - *Orléans*
- 108 Gaufres de Picardie
- 109 Tir à plomb - *Chantiers de l'Atlantique*
- 110 Accueil Bretagne, Normandie
- 111 Tea break
- 112 Workers' Fight (Grande-Bretagne - UCI)
- 113 Brochettes grecques - *Air France*
- 114 La puce rouge
- 115 Tepee et minéraux

Esplanade des Sciences

- 116 Tartes normandes - *Arsenal de Cherbourg*
- 117 A la bonne tripe - *Hôpitaux de Besançon*
- 118 Brick à l'oeuf
- 119 Old West Diner
- 120 The Spark (Etats-Unis)

- 75 Indoustand - *RATP*
- 76 Ile de la Réunion
- 77 Château gonflable
- 78 La barbouille
- 79 Patinoire
- 80 Cube d'escalade
- 81 La truffade - *Renault Rueil/Lardy*
- 82 Echecs et Marx - *France Télécom Reims*
- 83 Couscous
- 84 La guinguette
- 86 Sudoku - *SNCF Gare de Lyon*
- 87 Tir à la patate - *Banque de France*
- 88 Annoncez la couleur - *RATP*

À la Cité des Sciences

Des forums avec nos invités

Samedi

14 h 00 : Catherine VIDAL, neurobiologiste, directrice à l'Institut Pasteur, co-auteur de *Cerveau, Sexe et Pouvoir* : "La science face aux préjugés sur les différences entre le cerveau de l'homme et celui de la femme".

16 h 00 : Sébastien BALIBAR, physicien, de l'École Normale Supérieure : "La physique contemporaine au cœur de notre vie quotidienne".

18 h 00 : Antonio FISCHETTI, journaliste scientifique, et le dessinateur **HONORÉ**, auteurs de *La Symphonie Animale* : "Comment les animaux utilisent le son".

Dimanche

11 h 30 : Antoine LONNET, linguiste au CNRS : "Arabe, hébreu, berbère, éthiopien, égyptien... : le groupe des langues chamito-sémitiques, une grande famille et combien de divisions !"

13 h 30 : Pierre LASZLO, chimiste et professeur honoraire à Polytechnique, auteur de nombreux ouvrages : "Doukipudonktan : comment nous flairons et identifions les odeurs".

16 h 00 : Étienne KLEIN, physicien, directeur au CEA, auteur de livres de vulgarisation sur la physique et la philosophie des sciences : "L'héritage d'Einstein".

17 h 30 : Pierre FONTES, professeur honoraire des universités : "Des expériences de physique réalisées avec du matériel de la vie quotidienne et des jouets".

19 h 30 : Marc PESCHANSKI, directeur au Gépole d'Evry : "Faire du neuf avec du vieux : reprogrammer des cellules adultes

pour en faire des cellules-souches".

Lundi

11 h 30 : Vincent LEBON, du CEA-Neurospin : "Ce que nous apprend l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) sur le fonctionnement du cerveau".

13 h 30 : Hervé CHNEIWEISS, neurobiologiste, auteur de *Pour des cerveaux libres et heureux* : "Neurobiologie et neuroéthique : quand la science pose de nouvelles questions à la société et à ses valeurs".

16 h 00 : François VANNUCCI, professeur d'université : "Le nouvel accélérateur de particules géant LHC pourra-t-il bouleverser notre vision de l'Univers ?"

Le Carrousel de la Connaissance

Cette année, il sera consacré à : "L'Histoire de l'Histoire de l'homme : comment ont progressé les conceptions sur l'évolution de l'homme".

Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques :

- Génomique et informatique, fondements et perspectives médicales
- 2 dimensions, 3 dimensions et plus si affinité
- N'importe quel objet peut devenir une télécommande
- Programmons un robot
- Réseaux informatiques et internet
- La voix comment ça marche ?
- Grippe aviaire, grippe humaine, comment s'en protéger ?
- La vie sous le microscope
- Attraction, IRM, lévitation... le pouvoir des aimants
- La Météo
- D'où viennent les plantes ?
- Les pouvoirs secrets de l'œuf
- Globalisation... et néolithique
- Qu'y a-t-il dans votre sang ?
- OGM et manipulations génétiques
- La nature de la lumière
- Depuis quand la Terre tourne ?
- Le Big-Bang
- Faire le point en mer
- Les pierres-horloges
- L'arc-en-ciel des couleurs
- La perspective et les géomètres
- La radioactivité
- La radio - Petite histoire des chiffres
- Les mathématiques contre le paranormal
- Le calcul, du caillou à l'ordinateur
- Calculs savants et populaires
- Illusions auditives et visuelles
- Le vol, de l'oiseau à l'avion
- Découverte de la faune et de la flore du parc.

Films...

La visite de la fanfare : film israélien de Eran Koliri.

Persepolis de Marjane Satrapi. Dessin animé.

Le fils de l'épicier de Eric Guirado.

Still Life : film chinois de Jia Zhang Ke.

Michael Clayton de Tony Gelroy avec George Clooney.

Joyeuses funérailles de Franck Oz.

De l'autre côté. Film germano-turc de Fatih Akin.

Cartouches gauloises de Mehdi Charef.

... et documentaires projetés à la Fête

Les Lip, l'imagination au pouvoir.

Documentaire de Christian Rouault.

La grève de 1973 dans l'usine de montres à Besançon.

Rue Santa Fé de Carmen Castillo. Les combats et la répression avant et après le coup d'État de Pinochet au Chili.

A bientôt j'espère - Classe de lutte - Sochaux juin 68. Sur les grèves de Mai 68.

Afrique 50 de René Vautier. En complément : *Le P'tit Blanc à la caméra*, sur René Vautier.

Le monde selon Monsanto de Marie-Monique Robin.

Silence dans la vallée de Marcel Trillat

Le temps de l'urgence de Christian Tran, sur les luttes contre les suppressions d'hôpitaux.

Toutes ces projections sont gratuites.

Si le temps le permet, il y aura une séance de cinéma en plein air dans la nuit du dimanche au lundi : Persepolis et Michael Clayton de Tony Gelroy avec George Clooney.

Les débats des chapiteaux Karl-Marx et Friedrich-Engels

Samedi 10 mai

Au chapiteau Karl-Marx

Thérèse CLERC présentera la maison des Babayagas, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), projet d'un lieu de vie pour personnes âgées, autogéré.

Marie TREPS avec "les mots voyageurs" et "les mots oiseaux" nous expliquera qu'«on ne peut reconduire les mots à la frontière».

Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de l'écrivain Richard Wright, auteur notamment d'*Un enfant du pays*.

PEF, auteur et illustrateur de « Motordu » parlera de littérature enfantine.

Marie-Monique ROBIN pour son film et son livre *Le monde selon Monsanto*.

Présentation de la brochure de LUTTE OUVRIÈRE : Mai-Juin 68 : Histoire et leçons d'une explosion sociale

Laurent BONELLI, auteur d'une histoire de l'insécurité en France, expliquera comment l'insécurité est devenue une obsession politique.

Maurice ATTIA, Gérard DELTEIL et Francis ZAMPONI sur « le roman policier »

Au chapiteau Friedrich-Engels

Paul JOBIN, préfacier de la réédition du livre de Satoshi KAMATA, *Toyota : l'usine du désespoir*.

Marcel DURAND, auteur de : *Grain de sable sous le capot : Résistance et contre-culture ouvrière : les chaînes de montage de Peugeot (1972-2003)*.

Vincent DOUMAYROU, auteur de *La fracture ferroviaire. Pourquoi le TGV ne sauvera pas le chemin de fer*.

Rémi ADAM, auteur de *1917, la révolte des soldats russes en France*.

Anne DEFFARGES : "Quand le roi de Prusse devint l'empereur d'Allemagne".

Dimanche 11 mai

Au chapiteau Karl-Marx

Marc LAIME : "Pourquoi plus d'un milliard d'êtres humains n'ont-ils pas accès à l'eau ?"

Jean-Jacques MARIE, pour son dernier livre sur la Révolution russe de 1905, *Dimanche rouge*.

Eric FOURNIER, auteur de *Paris en ruines : Du Paris haussmannien au Paris communiste*.

Brigitte WIESER, Jean-Jacques MERIC et Jean-Michel DELARBRE du Réseau éducation sans frontières (RESF) :

"Expulsions des sans-papiers : face aux objectifs chiffrés, comment résister ?"

Nicolas OFFENSTADT pour *La Grande Guerre en trente questions*.

Eric MICHEL, auteur de *Algérie, Algérie*, roman sur la guerre d'Algérie.

Débat Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire

Au chapiteau Friedrich-Engels

Nicolas JOUNIN pour "Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment".

L'Atelier pour la récupération de la mémoire historique et sociale de Séville : témoignages de la répression et de l'exploitation dans l'Espagne franquiste.

René VAUTIER reviendra sur son film intitulé "Afrique 50" (projeté à la Fête), dénonçant l'impérialisme Français en Afrique, interdit en France pendant plus de 40 ans.

Marcel TRILLAT présentera son dernier film "Silence dans la vallée" sur la fermeture de la forge de Nouzonville dans la vallée de la Meuse

Laurence DE COCK et Nicolas OFFENSTADT présenteront le livre collectif : *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*.

Lundi 12 mai

Au chapiteau Karl-Marx

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : "Discrimination et harcèlement moral : deux contentieux qui ne se confondent pas".

Monique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON, auteurs de *Les Ghetto du Gotha* et *Voyage en grande bourgeoisie*.

Charles PIAGET, ancien dirigeant de la grève de LIP en 1973 animera un débat sur le film "Les LIP, l'imagination au pouvoir", projeté dimanche 11 mai au soir au chapiteau Engels.

Maurice RAJSFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire et Mercenaires de la République*.

Au chapiteau Friedrich-Engels

Pierre DUTERTE, médecin, auteur de *Terres inhumaines : un médecin face à la torture*.

Françoise MILLOT : "L'encyclopédie de Diderot : le manifeste philosophique de la bourgeoisie montante au 18^e siècle".

Sylvie PRIOUL et Olivier HOUDARD, auteurs de : *La ponctuation ou l'art d'accueillir les textes*.

Eric AUNOBLE, auteur de *Le communisme, tout de suite ! : Le mouvement des communes en Ukraine soviétique (1919-1920)*.

• Coca-Cola

Dunkerque

La grève continue

Mardi 29 avril, les travailleurs de l'usine Coca-Cola près de Dunkerque en étaient à leur douzième jour de grève pour obtenir 6 % et 80 euros d'augmentation de salaire et le paiement des jours de grève.

La direction avait proposé 2,5 % puis 2,8 %, ensuite elle a ajouté 0,4 %... mais en les prenant sur une partie de la prime d'ancienneté des ouvriers ayant plus de 15 ans de travail dans l'usine ! Elle propose aussi de prendre en charge l'augmentation de la cantine gérée par la Sodexo. Toutes ces concessions montrent que la grève gêne fortement la direction, mais les sommes sont ridicules de la part d'une entreprise qui a fait – rien que sur ce site – 47 millions de bénéfice en 2007, soit 13 000 euros de profit par salarié et par mois, 10 fois le salaire ouvrier ! Les dix plus hauts salaires de l'entreprise se sont, eux, octroyés 29 % d'aug-

mentation dans le même temps !

Lundi 28, six travailleurs et les représentants des unions locales et de l'intersyndicale étaient convoqués au tribunal de Dunkerque pour entrave à la liberté du travail. L'avocat de la direction a prétendu que la grève n'était le fait que de 40 personnes, alors qu'il y a plus de 220 grévistes sur 240 ouvriers de production... Le tribunal a alors ordonné la levée du blocage des portes. Les camions peuvent maintenant entrer et sortir, mais cela n'a pas pour autant fait repartir les lignes de production car les travailleurs restent en grève.

En fait, le seul « incident » depuis le début de la grève, le 17 avril, est dû à un cadre qui a ordonné à un camionneur « d'avancer jusqu'à toucher » un gréviste qui barrait la route. Le camionneur s'y est refusé et est

reparti en marche arrière.

Autour de Coca-Cola en grève, il y a la solidarité de nombreuses délégations de militants des entreprises de la région dunkerquoise. La plus importante a été mercredi 23 avril

celle des travailleurs du Port autonome de Dunkerque en grève contre la privatisation des ports autonomes. Ils sont venus à une centaine et il y avait de l'ambiance !

Plus que jamais, les travail-

leurs de Coca-Cola savent qu'ils sont dans leur bon droit et sont décidés à faire aboutir leurs légitimes revendications en poursuivant la grève.

Correspondant LO

Grigny (Essonne) Fin de la grève

À l'usine Coca-Cola de Grigny, dans l'Essonne, le travail a repris mardi 29 avril après 13 jours de grève. Les travailleurs de l'usine réclamaient une augmentation de salaire de 120 euros mensuels, une prime pour compenser l'intéressement qu'on leur avait supprimé l'an dernier, ainsi que le paiement des jours de grève.

Pour tenter de briser la grève, la direction a embauché des intérimaires en toute illéga-

lité, a envoyé au moins cinq lettres d'entretien préalable avant licenciement et, lundi 28 avril, elle a transformé une partie de l'encadrement, directeur et responsables « Relations humaines » en gendarmes pour forcer le piquet de grève. La direction a également assigné les grévistes devant le tribunal d'Evry, plainte qu'elle a d'ailleurs retirée sur place.

Pour bien afficher son mépris envers les travailleurs

qui font ses profits, la direction a proposé pour mettre fin au conflit un euro de réduction du prix du plateau repas à la cantine et... un pack de Coca supplémentaire par mois !

Même s'ils n'ont pas réussi à faire céder la direction, les grévistes entendent rester la tête haute et demandent aux syndicats de refuser l'euro et le pack de Coca. Pour beaucoup ce n'est que partie remise.

Correspondant LO

• Thomson – Rennes

Saine réaction à la provocation de la direction

Invoquant les prétendus mauvais résultats du groupe au premier trimestre, le groupe Thomson vient de décider de reporter au 1^{er} juillet la date d'effet des augmentations de salaires dans tous ses centres à travers le monde.

À Rennes, où il existe deux centres (Thomson Grass Valley et Thomson R&D), il se trouve que la direction de Thomson R&D venait juste d'annoncer que les augmentations seraient versées sur la paie de mai, avec effet au premier avril. Nous attendions donc nos maigres augmentations (2,4 % en moyenne, presque toutes entièrement individualisées) pour la fin mai, non sans avoir protesté contre la politique salariale de la direction par deux débrayages, qui avaient rassemblé 50 puis 80 personnes fin mars.

Cette année, avec son 2,4 %, la direction annonce ouvertement des augmentations inférieures à l'inflation. Alors, l'annonce du report de trois mois des augmentations

n'est pas passée. Surtout que, dans le même temps, nous avons appris que le Pdg sortant, Dangeard, allait bénéficier d'un parachute doré de 2,6 millions d'euros !

140 personnes ont participé à un premier débrayage jeudi 24 avril, alors que plus du tiers des 500 salariés de l'effectif étaient en congé du fait des vacances scolaires. Cela fait longtemps que nous n'avions pas été aussi nombreux et un nouveau débrayage a été décidé pour mardi 29 avril afin d'associer ceux qui seront revenus de vacances. Et il est question de remettre ça mi-mai, avec l'espoir d'entraîner d'autres centres.

Cette première réaction réussie a fait du bien, et elle ne peut que nous encourager à poursuivre.

Correspondant LO

• Monoprix-Paris XI^e

Une déléguée menacée de licenciement



Lundi 28 avril, une centaine d'employés et de clients se sont rassemblés devant le magasin Monoprix-Roquette, dans le onzième arrondissement de Paris pour protester contre les menaces qui pèsent sur une militante syndicale.

Alika Diagné, déléguée du personnel CGT dans ce magasin où elle travaille depuis 22 ans, est en effet menacée de licenciement. Le 20 février, suite à une accusation d'escroquerie alléguée par la direction de Monoprix, cette vendeuse, mère de famille, a été arrêtée par la police, menottée, fouillée au corps et placée en garde à vue. La direction prétend que Alika

aurait « écarté » volontairement de la lingerie vers une braderie interne, où les marchandises trouées ou endommagées, qui ne sont plus vendables, sont cédées au personnel pour une somme symbolique.

Pour le personnel du magasin cette accusation n'est qu'un prétexte pour licencier cette déléguée, très appréciée par toutes ses collègues. Le 20 février, spontanément 80 des 90 employées du magasin se sont mises en grève et depuis les actions de protestations continuent.

Mardi 29 avril, le Comité d'établissement de Monoprix a refusé le licenciement d'Alika,

l'inspection du travail doit maintenant se prononcer. Le personnel exige la levée de la mise à pied et la réintégration de la déléguée du personnel.

La direction de Monoprix multiplie les sanctions et les attaques contre les militants. Si elle veut ainsi faire taire les revendications, cela n'empêchera pas le personnel de dire que 1 000 euros de paie par mois, cela ne suffit pas et que le travail à temps partiel imposé, il y en a marre !

Louis BASTILLE

• ICTS (sûreté de l'aéroport de Roissy)

Trois jours de grève déterminée

Le voyageur qui part de l'aéroport de Roissy peut penser que toutes les personnes en uniforme, stationnées aux postes de passage qui permettent d'accéder aux avions, dépendent directement des autorités aéroportuaires. Il n'en est rien. Ce sont des salariés d'entreprises privées sous-traitantes d'Aéroports de Paris ou des compagnies aériennes, chargés d'assurer la sûreté des vols pour un salaire avoisinant le smic, avec des conditions de travail si insupportables que récemment la coupe était pleine et la colère a débordé.

ICTS est l'une des principales entreprises de sûreté de Roissy (environ 1 600 personnes), chargée, entre autres, de la fouille et du contrôle des passagers et de leurs bagages. Jeudi 24 avril, il y avait un appel à la grève, le personnel de Roissy, d'Orly, Nice et Toulouse réclamant l'augmentation des salaires, dont l'indemnité kilométrique, la prime de panier et le ticket restaurant, l'amélioration des conditions de travail, qui ne cessent de se dégrader avec l'augmentation du nombre de vols et le manque d'effectifs.

Pendant trois jours, nous

avons sillonné les terminaux de l'aéroport de Roissy pour dénoncer nos conditions de vie et de travail, interpellant les responsables à plusieurs reprises.

Cette grève de 200 salariés déterminés et en colère n'a pas réussi à s'étendre ni à faire céder la direction (sauf sur certaines conditions de travail) mais nous ne regrettons rien, car l'attitude de la direction nous a montré que la grève est bien le seul moyen de la faire changer d'attitude !

Correspondant LO



Contre la grève, la direction met les moyens !

Pour « gréver », comme disent les collègues, « il faut avoir une certaine capacité de résistance avant, pendant et après la grève ». Car la direction ne reste pas les deux pieds dans le même sabot.

Étant donné qu'il faut déposer un préavis de grève cinq jours auparavant, les patrons de toute la sûreté vont mettre leur hiérarchie à contribution pendant ce temps : cela commence par les pressions sur le personnel dès le premier jour : « Tu vas faire grève ? À quoi ça sert... vous n'aurez rien... vous serez licencié... on va perdre le contrat... les délégués sont payés pendant la grève... ».

La hiérarchie va demander des renforts, elle va demander à ceux qui sont en repos de venir ; ADP va organiser les prêts de personnel avec les autres entreprises de sûreté (Brink's, Sécuritas, etc.). Air France va prévoir le déplacement de ses embarquements sur les autres terminaux (là où les autres entreprises de sûreté n'ont pas appelé à la grève). Le préfet de l'aéroport va s'en mêler ; les RG, la police, tous seront nombreux et prêts à tout faire pour que la grève ne provoque aucune perturbation.

Pour le personnel qui ne fera pas grève, c'est une journée pas ordinaire qui s'annonce : aucun responsable ne sera tatillon avec les procédures ! pas d'amende de la part d'ADP si

les postes sont en sous-effectif, l'uniforme n'est plus la règle (surtout quand ce sont les chefs, les formateurs ou les agents qualité qui se mettent au boulot). Ces jours-là, la police de l'air et des frontières (PAF) ne vérifiera pas si tout le monde a son agrément, la bonne formation, la plaque qui permet d'exercer, etc. Même le badge n'a plus l'air d'avoir d'importance, on a même vu des agents avec des badges provisoires (ceux qui servent aux invités) ! On le saura pour la prochaine fois car en temps ordinaire, si on oublie son badge à la maison, il faut retourner le chercher.

Bien sûr, les frais d'avion et d'hôtel pour tous ceux qui viendront travailler de Nice ou de Toulouse seront payés par la maison. Le casse-croûte (que d'habitude on a tout juste le temps de prendre) sera également fourni : sandwiches, pommes, croissants, jus, gratis évidemment. Il a même été prévu, pour le personnel qui ne fait pas grève, de pouvoir venir se garer sous le terminal ; alors que d'habitude les voitures du personnel doivent être parkées à plus de 20 minutes de notre lieu de travail et nous devons prendre ensuite les navettes. Le temps d'une grève, notre revendication est satisfaite... pour les non-grévistes ! Car ce temps passé, qui s'ajoute aux 40 ou 80 km par jour que

font certains d'entre nous pour venir sur Roissy, fait l'objet de l'une de nos revendications.

Pendant la grève, pour ceux qui ne la font pas, la pause repas sera d'une heure et il n'y aura pas de problème pour les pauses toilettes : 15 mn (celles où d'habitude on doit attendre plus d'une heure pour s'entendre dire « T'as 3mn »). Enfin les chefs n'ont jamais fait tant de courbettes à ceux qui

n'ont pas choisi la grève, on les a même vus sourire...

Alors, après cette démonstration, ce déploiement de moyens et d'organisation, comment ne pas nous conforter dans l'idée que nous avons bien raison de réclamer, pour tous et pour toute l'année, ce qui est fait pendant quelques jours pour ceux qui ne sont pas en grève ?

« Du pognon pour les salai-

res, pas pour les actionnaires », « solidarité de tous les salariés » ou « tous ensemble, tous ensemble », ces slogans ont été entendus dans tous les terminaux, criés par deux cents grévistes, pendant ces trois jours ; mais ils devront être repris par tous les salariés de la plate-forme de Roissy et le plus vite sera le mieux.

Correspondant LO

• PSA-Trémery (Moselle)

Coup de pub de PSA sur les embauches

« 500 emplois nouveaux à Trémery » : les médias ont fait leurs gros titres sur le projet de PSA de fabriquer un nouveau moteur dans son usine de Trémery en Moselle. Certains médias se laissant aller à annoncer une « nouvelle usine ».

La réalité est bien en deçà de cette annonce. L'usine de Trémery emploie actuellement plus de 4 000 travailleurs et fabrique des moteurs pour le groupe Peugeot-Citroën mais aussi pour Ford et BMW. Si ce nouvel atelier voit le jour, cela ne sera que dans près de trois ans, en 2011. Par ailleurs, PSA a supprimé plus d'un millier

d'emplois d'intérimaires ces dernières années sans la même annonce médiatique. Enfin l'an dernier, 230 emplois fixes ont été liquidés dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), traduire plus simplement : suppressions d'emplois avec primes au départ.

À l'usine de Trémery, chacun se dit : tant mieux si les embauches promises se réalisent. Mais un certain scepticisme est présent car, d'ici 2011, des productions de moteurs en fin de vie doivent s'arrêter et des ateliers doivent fermer leurs portes. Mais la région Lorraine, elle, a tout de

suite filé le train à PSA en annonçant qu'elle participerait, si PSA le souhaite, à la formation des 500 futures recrues de Trémery. Voilà un grand groupe, riche à milliards, et il faudrait en plus que les pouvoirs publics lui financent la formation ! Car ce que la Région donnera à PSA n'ira pas au financement des lycées et à d'autres dépenses utiles dont elle a la charge.

En tout cas, l'annonce de PSA en dit long sur les mensonges des patrons expliquant que les « coûts salariaux » seraient trop élevés pour produire ici.

Correspondant LO

• La Redoute (Roubaix)

Les travailleurs toujours en lutte

Mardi 29 avril, la cinquième semaine de grève et de débrayages commençait. La veille, 28 d'entre nous avaient été convoqués au tribunal d'instance pour « entrave à la libre circulation des biens et des personnes ». Le juge a nommé un médiateur et il y a donc eu des négociations le soir même.

La direction a proposé une augmentation mensuelle de 40 euros pour les moins mal payés à 50 euros pour les plus mal payés, surtout au centre de La Martinoire, prime de 7 euros pour la mutuelle comprise. Ce n'est évidemment pas beaucoup même si c'est la première fois depuis des années que la direction lâche un peu devant une grève. L'assemblée générale des grévistes et de ceux qui débrayent, aussi bien à La Martinoire qu'à Roubaix, a décidé à la quasi-unanimité de rejeter les propositions de la direction. Seul le syndicat SUD a proposé en assemblée générale de voter la reprise.

C'est pour les plus bas salaires que l'augmentation est la plus ridicule car, de toute façon leur salaire aurait été augmenté presque autant avec le smic en mai et en juillet. D'ailleurs, l'agitation sur les salaires a démarré car la direction voulait mensualiser des primes annuelles, afin de ne pas devoir rajouter chaque mois un complément nécessaire pour atteindre le smic. Au tribunal, quand l'avocat de la direction a déclaré que le salaire moyen des ouvriers à La Redoute était de 1 860 euros par mois, les travailleurs qui étaient là ont bien ri, car aucun d'entre eux ne

touche évidemment cette somme-là, même en ajoutant les primes aléatoires et plutôt en diminution. Une « embauleuse » qui confectionne les colis (et il y a beaucoup de qualifications plus mal payées), avec ancienneté, a touché toutes primes comprises 1 250 euros par mois l'an passé. On savait qu'on ne gagnait pas lourd, mais grâce à l'avocat de La Redoute on a découvert en plus qu'on était tous au-dessous de la moyenne !

Au tribunal, la direction a fait dire à son avocat que la grève mettait l'entreprise en danger. Les journalistes locaux, surpris, ont écrit le lendemain que la direction leur racontait depuis quatre semaines que la grève n'avait aucune incidence sur les livraisons aux clients. Le service juridique et le service communication ne sont donc pas synchronisés, il faut dire qu'ils n'ont pas la même fonction.

Le 29 avril après-midi, le tribunal a ordonné l'évacuation des piquets de grève. Mais il ne peut évidemment pas ordonner la fin de la grève, elle ne dépend que de la décision des travailleurs.

Comme le fait remarquer le journal *La voix du Nord*, dans la région, seize entreprises ont connu des conflits sur les salaires au mois d'avril. On ne peut que souhaiter la généralisation de ces conflits pour faire céder ces patrons bien gras et arrogants. En se battant depuis quatre semaines, en faisant connaître leur lutte, les travailleurs de La Redoute aident en même temps beaucoup à populariser cette idée.

Correspondant LO



• SNCF – Orléans Les Aubrais

La grande misère des infrastructures

La SNCF organise régulièrement des tournées avec une voiture de mesure électronique destinée à vérifier la géométrie des voies... donc leur aptitude à assurer la circulation en sécurité des trains. Cette tournée est passée dans la deuxième quinzaine d'avril dans le secteur des Aubrais, près d'Orléans.

À chacune de ces tournées, on sent poindre l'inquiétude des responsables des voies, chargés de les maintenir à un niveau de sécurité correct. Et pour cause ! Depuis de nombreuses années, les moyens, tant en argent qu'en hommes, se réduisent à tel point que l'entretien des voies relève plus du bricolage et du système D que d'une maintenance correcte.

Les enregistrements de cette voiture de mesures ont été encore plus catastrophiques que les années précédentes. Au triage, sur les dix voies mesurées, six ont dû être interdites à la circulation en attente de réparation, tant les défauts étaient importants et laissaient prévoir un déraillement, même

à faible vitesse. Ce sont pourtant des voies où circulent des trains de marchandises dangereuses. L'après-midi, ce sont les voies du dépôt de locomotives qui ont été fermées pour les mêmes raisons. Le lendemain, c'est le raccordement de la gare d'Orléans à la ligne de Vierzon qui a failli être fermé alors qu'il n'est parcouru qu'à 30 km/h.

Depuis, nous avons appris que la semaine précédente le tunnel de Vierzon avait été limité à 40 km/h au lieu de 160 km/h, là aussi à cause de l'état lamentable de la voie. Les cheminots qui travaillent dans ce secteur n'en sont pas surpris. Il suffit de faire une tournée à pied dans ce secteur pour s'apercevoir que les traverses baignent dans un mélange de boue et de glaise. C'est bien sûr signalé aux responsables, qui attendent des budgets... repoussés d'année en année.

Bien des cheminots sont inquiets de la dégradation avancée de nombreuses sections de voies. La SNCF reconnaît elle-même devoir mettre en place des ralentissements de vitesse sur plus de 1 500 kilo-

mètres de lignes, pour ne pas risquer de déraillement.

Et ce ne sont pas les dernières annonces de la Cour des comptes qui rassurent ; ces « sages » recommandent de faire passer les quelque 55 000 cheminots chargés de l'entretien des voies et de la circulation des trains à RFF (Réseau Ferré de France) alors même que l'aggravation de l'état des voies date de la séparation de la SNCF en deux (SNCF/RFF) par le gouvernement Jospin en 1997. RFF avait alors hérité d'une telle dette que tous les budgets consacrés à l'entretien des voies avaient été fortement diminués.

La SNCF, par la voix de son président Pépy, peut bien se vanter du milliard d'euros de bénéfices en 2007. Cette santé financière cache, comme partout ailleurs dans cette société, les milliers d'emplois supprimés chaque année et les réductions des budgets destinés à garantir un bon entretien, cela au détriment des travailleurs du rail et de la sécurité des usagers.

Correspondant LO



Les infirmières ne veulent pas rentrer dans les ordres

Les élections pour les conseils départementaux de l'ordre infirmier se sont déroulées entre le 9 avril et le 24 avril dernier. Le fait le plus marquant, c'est la très faible participation des infirmières à cette élection, en particulier des infirmières salariées du privé et du public.

La mise en place d'un conseil de l'ordre infirmier a été votée par le Parlement en 2007, à la demande du gouvernement. Sur le modèle des conseils de l'ordre tels qu'ils existent déjà pour les médecins, les sages-femmes etc., ce conseil de l'ordre était une vieille revendication des associations professionnelles infirmières corporatistes. Pour ces associations, la défense de la profession, y compris contre d'autres professions de santé,

ce ne sont pas les revendications de salaire ou d'embauche, mais essentiellement des débats sur les actes professionnels, les conditions d'accès à la formation pour le diplôme, etc.

Comme pour tous les autres conseils de l'ordre, il est prévu une inscription obligatoire à cet ordre, assortie bien sûr d'une cotisation tout aussi obligatoire. « Payer pour pouvoir travailler » en quelque sorte.

En tout cas, les résultats à ces élections départementales prouvent clairement une chose : le conseil de l'ordre infirmier n'intéresse pas... les infirmières.

Le taux de participation atteint les 13,73 % à l'échelle nationale, ce que l'association pour un ordre infirmier considère – sans rire – comme « un

bon résultat » ! Le plus fort taux de participation concerne le collège des infirmières libérales, qui ne représentent que 14 % des infirmières.

Pour ce qui concerne les infirmières salariées, les chiffres de participation sont inférieurs à 10 % : à Paris, où sont inscrites en particulier les infirmières de l'Assistance-Publique-Hôpitaux de Paris, le taux de participation global est de 7,24 %. Mais le taux de participation des infirmières salariées du privé est de 5,78 %, et celui des infirmières du public est de 4,93 %.

Ce sera difficile après un tel fiasco d'imposer une cotisation obligatoire pour un « machin » dont personne ne veut.

Correspondant LO

• Tunisie

Sarkozy en visite Pour quelques contrats de plus...

Manifestation de Tunisiens à Paris pour la libération des prisonniers politiques et la liberté de la presse.

En visite en Tunisie, Sarkozy s'est refusé à toute critique concernant le régime dictatorial que Ben Ali impose depuis vingt ans à ce pays. « Je ne vois pas au nom de quoi je me permettrais de m'ériger en donneur de leçons », a-t-il déclaré, avant d'ajouter hypocritement à propos des libertés et des droits de l'homme qu'« aujourd'hui l'espace des libertés progresse » dans ce pays.

Ces propos ont profondément choqué tous ceux qui, en Tunisie, essaient de se faire entendre, militent pour la défense des libertés et sont en proie à la répression. Car, si Sarkozy ferme les yeux et décerne un certificat de bonne conduite à Ben Ali, la réalité de son régime est bien différente : la presse est asservie, la torture institutionnalisée, les opposants harcelés et les organisations ouvrières muse-

lées.

Ainsi, début avril, une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui devait faire le point sur la situation des libertés dans la perspective des élections qui doivent se tenir en 2009, a été déclarée « indésirable ». En l'espace de six mois, c'est la deuxième fois qu'une délégation de la FIDH se voit empêchée d'enquêter par les autorités tunisiennes.

Les militants des droits de l'homme ne sont pas les seules victimes du régime. Tous les mouvements de protestation, toutes les tentatives de grève sont violemment réprimés. Ainsi, les 6 et 7 avril, la police a procédé à des dizaines d'arrestations parmi les syndicalistes, les chômeurs et les jeunes de la région minière de Gafsa. Plusieurs d'entre eux, dont le secrétaire général du syndicat de l'enseignement de base et le secrétaire général du syndicat de la santé de la ville de



Redeyef, ont été passés à tabac, puis arrêtés. Cette répression vise à empêcher un mouvement, qui dure depuis janvier et qui dénonce le chômage qui frappe de plein fouet cette région du sud-ouest tunisien, de faire tache d'huile.

Voilà ce que Sarkozy appelle la progression de « l'espace des libertés » ! Il est vrai que Ben Ali et son clan ne sont pas les seuls à prospérer à l'ombre de cette dictature, près d'un millier de sociétés françaises profitent également d'une main-d'œuvre à

bas prix. Et pour le prix de son soutien, Ben Ali aurait promis à son ami Sarkozy quelques contrats supplémentaires pour Airbus, Alstom et quelques autres.

Roger MEYNIER

• Crise alimentaire

Les discours des gouvernants ne calmeront pas la faim

Avec les émeutes de la faim dans les pays pauvres, les dirigeants de ce monde font mine de réagir. Ainsi le 28 avril, le secrétaire général de l'ONU, Ban-Khi-moon, a lancé un appel d'urgence à l'aide internationale, relayant les demandes de fonds des organisations humanitaires de l'ONU, comme le PAM (Programme Alimentaire Mondial).

Celui-ci distribue chaque année quatre millions de tonnes de vivres par an à 73 millions de personnes dans 78 pays. Mais cette année, avec la hausse des prix alimentaires, il ne sera même pas en mesure de le faire, s'il n'obtient pas des pays riches une rallonge estimée à environ 900 millions d'euros.

Pour le moment ceux-ci ont

entrouvert un peu leurs bourses, les États-Unis accordant 125 millions d'euros supplémentaires, la Grande-Bretagne 37 millions, la Commission européenne 117 millions et la France 30 millions d'euros, ce qui double sa participation. Mais on est loin du compte, ce qui fait dire à la porte-parole du PAM en France interrogée par le journal *Le Monde* : « Si les gouvernements ne nous aident pas, nous allons devoir faire des choix déchirants, réduire les rations ou réduire le nombre de bénéficiaires », ajoutant : « Nous avons déjà supprimé la viande de nos rations car elle est trop chère » !

Si, au XXI^e siècle, alors que la planète a largement de quoi nourrir toute la population mondiale, cette situation scandaleuse est possible, c'est parce que le marché dicte sa loi. Les pays pauvres sont contraints

d'abandonner leurs cultures vivrières au profit de productions susceptibles d'être vendues sur le marché mondial. Et depuis six mois, l'explosion des prix des produits alimentaires de base est due au fait que des capitaux spéculatifs, quittant un marché de l'immobilier en crise, se sont reportés sur les matières premières.

Alors, pendant que le fonctionnement même du système capitaliste entraîne l'aggravation rapide de la crise alimentaire, le secrétaire général de l'ONU pourra continuer à faire des discours lénifiants, les gouvernements des pays riches se contenter de gestes de charité quand il faudrait des mesures d'urgence, pendant que des centaines de milliers de personnes mourront de faim.

Cédric DUVAL

• Espagne

Nouveau Las Vegas Un monde fou !

Dans le désert de Los Monegros, dans la province espagnole d'Aragon, le plus grand complexe de jeux et de loisirs d'Europe devrait sortir de terre à partir de 2010. À son achèvement en 2015, il y aurait, sur 2 000 hectares, 32 casinos, 70 hôtels, 232 restaurants, 500 boutiques, un hippodrome, un parcours de golf, des parcs d'attraction et des musées. Les promoteurs de ce complexe, dont le groupe français « Casino groupe Tranchant », annoncent pour les travaux pharaoniques de ce Las Vegas européen un coût de 17 milliards d'euros.

Une partie des habitants de la région voit dans ce projet une source d'emplois. Mais d'autres se mobilisent contre ce projet considéré comme « démesuré, corrompu et honteux » selon les Verts espagnols. En effet si les promoteurs se félicitent du financement privé du complexe, ils s'attardent moins sur les engagements de la région Aragon à prendre en charge les travaux d'infrastructure colossaux, comme l'adduction de l'eau et de l'électricité dans cette région aride ou encore les liaisons avec les réseaux TGV et autoroutier. Ce seront les contribuables espagnols qui payeront pour que les propriétaires des casinos puissent rafler la

mise, comme les contribuables français avaient payé les infrastructures d'EuroDisney en région parisienne.

S'il y a des capitalistes pour envisager l'idée aberrante de transformer un désert en casino, c'est que l'industrie du jeu est une des plus rentables au monde. Las Vegas, capitale mondiale des casinos depuis qu'en 1931 un gouverneur y a autorisé les jeux, a attiré en 2005, 38,5 millions de visiteurs qui ont permis aux propriétaires des casinos d'empocher plus de 11 milliards de profits ! Les mêmes ont depuis investi à Macao, l'ancienne colonie portugaise redevenue chinoise en 1999, pour en faire un Las Vegas asiatique, le désert en moins, qui talonne aujourd'hui sa grande sœur américaine en terme de profits. Et c'est maintenant l'Aragon qu'ils envisagent de transformer pour y attirer, selon leurs estimations, 25 millions de visiteurs par an venus des grandes métropoles voisines.

Les capitalistes seront peut-être capables de créer, là, à partir de rien, une ville luxueuse disposant des technologies les plus modernes, simplement pour encaisser des profits. Mais ils apporteront aussi la preuve de la folie de leur système.

C. D.

Les émeutes de la faim, comme ici en Egypte, ne sont pas près de s'arrêter.



• Italie

Un « post-fasciste » à la mairie de Rome

Le 28 avril, c'est le candidat du parti berlusconien, Gianni Alemanno, qui a remporté le second tour de l'élection municipale de Rome. Le premier tour avait eu lieu les 13 et 14 avril, en même temps que les élections législatives dont Berlusconi est sorti vainqueur avec son parti le Peuple de la Liberté (PDL) et ses alliés de la Ligue du Nord, renvoyant à l'opposition le Parti Démocrate de Walter Veltroni.

Après la fin de la majorité de centre gauche qui gouvernait l'Italie depuis 2006, le même renversement se produit donc à la mairie de la capitale. Alemanno est membre du parti de Berlusconi, mais il vient de l'Alliance Nationale, autrement dit du parti qui a succédé à l'ancien parti néo-fasciste MSI (Mouvement Social Italien). Ce parti, se réclamant ouvertement de Mussolini, est devenu dans les années quatre-vingt-dix un parti « respectable », s'intégrant aux institutions et aux majorités gouvernementales sous la haute protection de Berlusconi, à qui

il a fourni un appoint de députés non négligeable. Les gens comme Alemanno ou le dirigeant d'Alliance Nationale Fini, pour se définir, déclarent qu'ils sont « post-fascistes » : façon commode de dire que leur appartenance fasciste fait partie du passé, sans pour autant la renier vraiment.

« Post-fasciste » ou non, en tout cas, pour gagner cette élection, Alemanno n'a pas lésiné sur la démagogie sécuritaire, xénophobe et anti-immigrés. Depuis des mois, les campagnes se succèdent contre les immigrants, rendus responsables de toute la délinquance, des viols et des meurtres, sans que rien ne vienne prouver qu'ils le soient plus que les Italiens de souche. Alemanno a accusé les maires sortants de centre gauche de n'avoir rien fait pour empêcher « l'invasion » de Rome par les immigrants clandestins et a promis d'en faire expulser des dizaines de milliers.

Mais comme pour le gouvernement national, cette victoire de la droite à Rome témoigne surtout de la désillusion de l'électorat de gauche et

du fait qu'il ne s'est guère mobilisé pour les candidats qu'on lui présentait. À Rome, le maire sortant n'était autre que Veltroni et le candidat du centre-gauche était un des dirigeants nationaux du Parti Démocrate, Francesco Rutelli, qui lui-même avait déjà été maire de Rome de 1993 à 2001. Elististe, anti-communiste, Rutelli apparaît comme un des hommes du centre-gauche... les plus proches du centre-droit. Les abstentions ont été nombreuses et Rutelli a eu encore moins de voix à Rome que le candidat du centre-gauche qui, au même moment, a gagné les élections de la province (équivalent du département).

À la campagne d'Alemanno, Rutelli n'a d'ailleurs répondu qu'en se plaçant sur le même terrain, celui de la sécurité et de la chasse aux clandestins. De Rutelli, l'électorat populaire de Rome n'avait rien à attendre, pas plus que du Parti Démocrate de Veltroni, qui vient de gouverner le pays pendant deux ans à coups de mesures antiouvrières.

Plus que le succès des idées de Berlusconi, si tant est qu'il



s'agisse d'idées, la perte du gouvernement et maintenant la perte de Rome marquent d'abord le fait que les partis dits de gauche, à force de gouverner

contre les travailleurs et les classes populaires, réussissent de moins en moins à avoir leurs voix.

André FRY

• Maroc

Incendie dans une usine de matelas Des patrons assassins

Au moins soixante travailleurs ont péri, en majorité des femmes, et dix-sept autres ont été grièvement blessés dans l'incendie d'une usine de matelas située dans un quartier de Casablanca, samedi 26 avril. Et plus les informations sur les circonstances de ce drame sont connues, plus elles suscitent l'horreur et l'indignation.

Les ouvriers ont été piégés à l'intérieur de l'usine, dont les portes étaient verrouillées et les fenêtres munies de grilles : « Le propriétaire enfermait les employés à l'intérieur de l'usine pour, soi-disant, éviter le détournement de matières premières », a affirmé le commandant régional de la protection civile. Les rescapés, sur la centaine de travailleurs présents, n'ont pu quitter le bâtiment qu'en sautant par une fenêtre du deuxième étage après en avoir défoncé la grille, ou grâce à des habitants du quartier qui ont réussi à percer une issue dans un mur.

Cette infamie est venue s'ajouter à l'absence totale de sécurité, première cause du drame, pour multiplier le nombre de victimes. Alors que l'usine utilisait des matières hautement inflammables, elle était construite dans un immeuble de quatre étages, sans issue de secours, les extincteurs étaient vides, les outils de secours de base inexistantes et les installations électriques pas entretenues – c'est d'ailleurs un court-circuit au rez-de-chaussée qui a déclenché l'incendie. Le propriétaire et le gérant (qui n'est autre que son fils !) ont délibérément choisi, par appât du gain, de prendre le risque de tuer leurs employés. Des ouvriers ont témoigné par ailleurs que le salaire versé se situait entre 20 et 30 euros par semaine, qu'ils travaillaient plus que le temps réglementaire et que, sur les 200 personnes employées à l'usine Rozamor Ameublement, 30 seulement étaient déclarées à la Caisse nationale de Sécurité sociale.

Les deux hommes ont été mis en examen, mais s'ils sont

effectivement des criminels, ils ne sont malheureusement pas les seuls. Dans nombre d'usines, les conditions de sécurité ne sont pas respectées (un incendie dans une usine textile de la banlieue de Casablanca a fait trois victimes le lendemain), et les autorités laissent faire. La construction d'usines dangereuses au milieu de zones d'habitation, sans bouches d'incendie (la plus proche en état de marche se trouvait à 600 mètres), l'absence de normes de sécurité dans les zones industrielles sont à mettre sur le compte des autorités locales ou nationales. « Qui a donné l'autorisation de construire quatre étages dans cette zone suburbaine alors que l'usine devait être horizontale dans sa construction ? », s'interroge le syndicat UMT (Union marocaine des travailleurs). « A-t-on jamais contrôlé les conditions de travail inhumaines à l'intérieur de cette fabrique ? Autant de questions qui exigent des réponses d'autant plus que le sort des victimes est toujours incertain. La question qui se pose est de savoir

si le patron avait ou non souscrit des assurances pour ses salariés. Et pour les ouvriers qui ont été sauvés, c'est le chômage qui les hante déjà », ajoute-t-il dans un communiqué.

Les travailleurs marocains sont contraints d'accepter de travailler pour des exploiters sans scrupules qui s'octroient tous les droits, y compris celui de tuer, et qui bénéficient en

outre de la complaisance, sinon plus, des autorités. Mais si cet incendie a choqué du fait du nombre élevé de victimes et des conditions infligées aux travailleurs, c'est dans tous les pays, y compris les pays dits développés, que la rapacité des patrons mène bien souvent à la mort des centaines d'ouvriers.

Marianne LAMIRAL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 113 (mai 2008)

La crise financière

La folie meurtrière de l'économie capitaliste

Côte-d'Ivoire, Haïti

Révoltes contre les affameurs

Italie

De la fin du gouvernement Prodi au retour de Berlusconi

Les élections américaines

Trois candidats... tous différents et tous pareils

Kenya

Le coût sanglant d'un héritage empoisonné

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

Le coup d'envoi de « Mai 1968 »

De Gaulle était arrivé au pouvoir dix ans auparavant, après l'émeute algéroise du 13 mai 1958 déclenchée par les partisans de l'Algérie française, au terme d'une quinzaine marquée par un véritable chantage à la guerre civile. Les dirigeants des syndicats, dont la CGT, le principal d'entre eux, et des partis de gauche, dont le Parti Communiste Français, avaient dénoncé son « pouvoir monarchiste », mais s'abritaient derrière l'idée qu'on ne pouvait rien faire contre ce « pouvoir fort », pour justifier leur attitude timorée. C'est cette idée-là que les manifestations étudiantes qui se déroulèrent du 3 au 10 mai 1968 firent voler en éclats.

La situation politique à la veille de mai 1968

Une large fraction de cette jeunesse étudiante s'était politisée depuis quelques années. Cela avait commencé avec l'opposition à la guerre d'Algérie. Mais elle ne s'était pas tournée vers les partis de la gauche traditionnelle. Ni vers le Parti Socialiste, qui s'était si profondément compromis dans la répression en Algérie. Ni vers le Parti Communiste qui, après avoir voté les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet, s'était montré singulièrement passif, laissant l'UNEF, le principal syndicat étudiant, manifester seule en octobre 1960 pour le droit à l'indépendance du peuple algérien.

À la veille de 1968, c'est une autre guerre, celle que l'impérialisme américain livrait au Vietnam, qui mobilisa une fraction de la jeunesse universitaire. Et dans ce contexte les groupes révolutionnaires, ceux que *L'Humanité* appelait les « gauchistes », se renforcèrent sensiblement.

L'étincelle : la révolte étudiante

Au printemps 1968, les facultés furent le théâtre d'une certaine agitation, en particulier à Nanterre. Les revendications des étudiants étaient confuses : à celles d'une réforme de l'enseignement, de la disparition de règlements de caserne régissant la vie dans les facultés, se mêlait une contestation de la société.

Suite à la décision du doyen de la faculté de Nanterre de fermer celle-ci se tint, le 3 mai, un meeting de protestation à la Sorbonne. La police intervint, investissant la faculté et embarquant les étudiants rassemblés dans la cour pour ce meeting. Des manifestations de protestation contre ces arrestations, des bagarres, éclatèrent alors au Quartier latin. Les affrontements entre étudiants et forces de police

furent très violents. La Sorbonne fut fermée à son tour. Suite à cela, et en riposte à des condamnations d'étudiants à des peines de prison ferme, l'UNEF appela à la grève générale et illimitée à partir du 6 mai et à une manifestation ce jour-là devant la Sorbonne.

Durant une semaine, du 6 mai au 10 mai, de grandes manifestations se déroulèrent à Paris, ainsi que dans nombre de villes de province, comme Toulouse, Caen ou Strasbourg. Les étudiants ne manifestaient plus seulement pour leurs revendications, mais pour protester contre les brutalités policières et obtenir la libération de leurs camarades emprisonnés.

Aux revendications de la jeunesse étudiante, le pouvoir répondait par des CRS, des gendarmes mobiles, des matraques et des grenades lacrymogènes. Mais les étudiants ne se laissaient pas faire. Chaque nouvelle tentative d'intimidation amenait de nouvelles manifestations.

Au fil des jours, et des manifestations, la population prenait de plus en plus fait et cause pour ces jeunes étudiants, bientôt rejoints par les lycéens. La violence de la répression choquait. La détermination des jeunes manifestants, elle, forçait l'admiration, en particulier auprès des jeunes travailleurs qui voulaient tout autant en découdre. C'était en effet la première fois à Paris depuis bien longtemps que des manifestants tenaient tête à des policiers qui pour, nombre d'entre eux, avaient été « formés » durant la période de la guerre d'Algérie.

Le Parti Communiste, lui, ne soutenait pas les manifestants étudiants, bien au contraire. Il ne cessait de les dénigrer, les accusant d'être des « fils à papa », attribuant les violences dans les manifestations à des « provocateurs »... étudiants. Georges Marchais écrivait, dans *L'Humanité* du 3 mai, à propos de ceux qui étaient accusés d'être des

meneurs : « Ces faux révolutionnaires doivent être énergiquement démasqués car, objectivement, ils servent les intérêts du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes. » Rien que cela ! *L'Humanité* du dimanche 5 mai reproduisait un tract de l'Union des étudiants communistes, l'UEC, diffusé depuis deux jours au Quartier latin, qui dénonçait « la responsabilité du pouvoir et des aventuriers gauchistes. (...) Par leurs mots d'ordre aventuristes, par leur conception de l'action violente de petit groupe, ils n'offrent aucune perspective concrète et freinent la mobilisation massive des étudiants qui, seule, peut faire reculer le pouvoir. »

Durant la nuit du vendredi 10 mai, les étudiants parisiens, regroupés au Quartier latin, transformèrent celui-ci en un camp retranché, dont les barricades de la rue Gay-Lussac devinrent le symbole. Quand la police intervint, elle le fit avec une sauvagerie particulière, matraquant les secouristes, arrachant les blessés des brancards. Les blessés se comptèrent par centaines. La violence de la répression, décrite en direct, minute par minute, par les radio-reporters, souleva dans le pays une indignation si profonde que les syndicats ouvriers décidèrent cette fois d'appeler à une journée de manifestation et de grève générale pour le 13 mai, aux côtés de l'UNEF, en solidarité avec les étudiants, procédant à un revirement spectaculaire en appelant à manifester avec ceux que, la veille



Conférence de presse de Jacques Sauvageot (UNEF) et Alain Geismar (SNESup)

encore, ils traitaient d'irresponsables faisant le jeu du pouvoir.

Le 13 mai 1968 : une journée qui allait changer la situation politique du pays

Le 13 mai, la grève paralysa le pays. Durant toute la journée, étudiants et ouvriers descendirent dans la rue par centaines de milliers un peu partout en France. Ils furent, d'après la presse, un million à défilé dans la capitale de la gare de l'Est à Denfert-Rochereau. On chantait *L'Internationale*, seuls flottaient les drapeaux rouges. Ouvriers et étudiants, malgré les réticences de la CGT, se mêlaient au coude à coude, conspuant De Gaulle aux cris de : « Dix ans ça suffit ! » L'enthousiasme était à son comble, les manifestants prenant conscience de leur force et de leur nombre. On n'avait pas vu une telle mobilisation depuis 1936.

Il ne s'agissait pas là d'une manifestation et d'une grève portant sur des revendications précises. Il s'agissait d'une grève politique. À la solidarité avec le mouvement étudiant venait s'ajouter le profond mécontentement de la population contre un pouvoir gaulliste qui monopolisait tout depuis dix ans.

Cette journée du 13 mai servit de détonateur à la grève générale. Le lendemain dans les entreprises, il y avait partout « de l'électricité dans l'air », comme le disait alors un ouvrier de Renault. Les premières grèves de la vague qui allait paralyser le pays tout entier éclatèrent en province dès le 14 mai. Du 13 mai au 25 mai, la grève allait se généraliser et donner aux événements de mai 1968 une autre dimension.

Aline RETESSE

Nous poursuivrons le récit de ces événements dans les prochains numéros



11 mai 1968, à 9 heures du matin : la police occupe les barricades du Quartier latin.